



Conseil national
de l'information statistique

CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE

Commission « Démographie et Questions sociales »

Réunion du 29 novembre 2016

Projets d'enquêtes pour avis d'opportunité

Enquête Mobilité des personnes 2018.....	2
Enquête sur les Pratiques Culturelles des Français.....	6
Enquête sur les Violences et rapports de genre dans les départements d'Outre-mer – VIRAGE DOM.....	12
Enquête sur la Santé et les Consommations lors de l'Appel de Préparation à la Défense - ESCAPAD.....	25
Enquête Trajectoires et Origines - TeO.....	34

Enquête Mobilité des personnes 2018

1. Intitulé de l'enquête

Enquête Mobilité des Personnes

2. Service producteur

Le Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS) du Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.

3. Service réalisant la collecte

La maîtrise d'œuvre est confiée à l'Insee.

4. Historique de l'enquête

Les enquêtes nationales Transports sont réalisées depuis les années 60, tous les dix à quinze ans. La dernière a eu lieu en 2007-2008. Elles étaient réalisées en plusieurs visites dont l'une était consacrée à la description de la mobilité. Entre les visites, les ménages devaient reporter sur un carnet les déplacements effectués pendant une semaine avec un de leurs véhicules. Les enquêtes étaient complétées par des questions sur l'équipement des ménages en véhicules personnels, sur la mobilité régulière contrainte et sur les possibilités d'accès aux transports collectifs.

Ces enquêtes sont les seules sur la mobilité réalisées à l'échelle nationale et qui décrivent tous les déplacements, quels que soient le motif, la longueur, la durée, le mode de transport, la période de l'année ou le moment de la journée.

L'enquête mobilité des personnes opère un recentrage du dispositif sur la description de l'équipement en véhicules personnels et de la mobilité des ménages en reprenant sur ces points la même méthodologie que les enquêtes précédentes, mais en une seule visite.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

En incluant l'ensemble des extensions régionales et locales, l'enquête Nationale Transports et Déplacements 2008 avait un échantillon de 30 165 fiches-adresses. Les taux de réponse se sont élevés à 77,9 % en première visite et à 72 % pour les deux visites, conduisant à un échantillon final de 18 632 répondants.

Une première publication a été réalisée en juillet 2009 dans les collections *Le Point Sur* du CGDD et *Insee Première*. Un numéro de *la Revue du CGDD* « La mobilité des Français – Panorama issu de l'enquête nationale transports et déplacements 2008 », réunissant 15 articles, a été publié en décembre 2010.

Des tableaux très détaillés sont disponibles sur le site internet du SOeS ainsi que les fichiers publics anonymisés de l'enquête. Les chercheurs ont accès via le CASD après avis du comité du secret aux fichiers contenant les informations géographiques fines des déplacements.

6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

L'Enquête Mobilité des Personnes a pour objet de fournir une description détaillée des déplacements des personnes résidant en France.

Les principaux thèmes abordés sont les suivants :

- véhicules et moyens de transport à la disposition des ménages, stationnement des voitures particulières ;

- possession de cartes d'abonnement ou de réduction pour les transports collectifs, d'abonnements pour les autoroutes, les services d'autopartage et de vélos en libre service, pratique du covoiturage ;
- mobilité locale (à moins de 100 km du domicile) en semaine et le week-end ;
- mobilité à longue distance.

7. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, débat public...) et utilisateurs potentiels des résultats

L'enquête s'inscrit dans le dispositif général de connaissance de la mobilité des personnes. Il s'agit d'une enquête sans lien avec un règlement européen.

Cependant, dans le cadre du suivi du Livre Blanc de 2011 « vers un système de transport compétitif et économe en ressources », Eurostat recommande la réalisation plus fréquente d'enquêtes nationales sur la mobilité des personnes. Il s'agit de mesurer les progrès réalisés par rapport à deux objectifs du Livre Blanc :

- réduire de moitié l'usage des voitures utilisant des carburants traditionnels dans les transports urbains d'ici à 2030 ; les faire progressivement disparaître des villes pour 2050 ;
- pour 2050, achever un réseau ferroviaire à grande vitesse européen. Tripler la longueur du réseau ferroviaire à grande vitesse actuel d'ici à 2030 et maintenir un réseau ferroviaire dense dans tous les États membres. Pour 2050, la majeure partie du transport de passagers à moyenne distance (300 – 1 000 km) devra s'effectuer par train.

Depuis 2014, une Task Force associant des experts des États membres s'est réuni à plusieurs reprises pour concevoir un guide de bonnes pratiques pour les enquêtes nationales de mobilité. Une première version de ce guide a été réalisée en 2014 et deux révisions sont intervenues en 2015 et 2016. Ce guide contient une liste d'indicateurs (parts des personnes mobiles un jour donné, kilomètres parcourus par jour par mode et par motif, par type de véhicules, etc.) que l'enquête Mobilité des Personnes pourra mesurer comme les enquêtes précédentes.

A la suite de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, la stratégie nationale bas carbone publiée en novembre 2015 fixe dans le domaine des transports les objectifs de maîtrise de la demande de mobilité et du développement du covoiturage. L'indicateur de suivi est le taux d'occupation des voitures particulières, qui ne peut être mesuré que par une enquête nationale.

Cela rejoint un objectif de la Commission des Comptes des Transports de la Nation. Chaque année, son rapport, présenté par le SOeS, indique l'évolution des parts modales du transport de voyageurs sur le territoire national. La part de la voiture particulière est obtenue à partir des données du bilan annuel de la circulation, qui estime le total des kilomètres parcourus par les véhicules, multiplié par le taux d'occupation des voitures. La dernière référence disponible pour ce taux est fournie par l'enquête de 2007-2008 et il est prévu de l'actualiser à l'horizon 2020 quand les données de l'enquête mobilité seront disponibles.

En interne, dans le ministère, la Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer, utilisent les données d'enquête pour l'évaluation socio-économique des projets de transports. Les données permettent également le paramétrage du modèle de simulation des trajets à longue distance, MODEV, qui est utilisé par le Service de l'Économie, de l'Évaluation, et de l'Intégration du Développement Durable du CGDD pour réaliser des projections de la mobilité à différents horizons temporels.

Les enquêtes nationales Transports sont des sources très utilisées par les chercheurs, notamment par ceux de l'Ifsttar (Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux). En plus des travaux ciblés sur un mode ou un segment de la mobilité (voitures, marche, vélo, etc.), on peut citer des travaux sur la mobilité des personnes des habitants des espaces ruraux ou celle des personnes en situation de handicap.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles (enquêtes ou fichiers administratifs)

En observant les comportements des habitants de toutes les agglomérations et des zones rurales, l'enquête Mobilité des Personnes constitue le seul outil statistique qui permette d'obtenir une vision

d'ensemble cohérente des habitudes et des pratiques tout au long de l'année, de l'usage des véhicules privés et des moyens de transports collectifs.

Les autres sources sur les transports et la mobilité sont souvent plus détaillées sur leur champ mais elles ne permettent pas de dégager à elles seules une vision d'ensemble cohérente.

En ce qui concerne les statistiques exhaustives, les compagnies de transport collectif (réseaux d'autobus, chemin de fer, compagnies aériennes) produisent des statistiques sur les voyageurs. Cependant, le transport individuel, notamment en voiture, n'est connu que par les kilomètres parcourus sur les routes avec le bilan annuel de la circulation. Des statistiques exhaustives sont également produites sur les immatriculations. Mais ces sources ne permettent pas de connaître quel est l'usage précis des véhicules.

En ce qui concerne les enquêtes, il y a trois sources notables :

- En premier lieu, des enquêtes « panel » : une sur la possession d'automobiles par les Français et leur usage global (Parc-Auto) ; une autre sur le tourisme et les déplacements à longue distance (Suivi de la Demande Touristique, SDT). Mais la première ne concerne ni les motos ni les vélos, et la seconde ne concerne pas la mobilité de tous les jours. Entre outre, les informations recueillies dans SDT sur la mobilité restent limitées car les modes et motifs proposés sont trop agrégés et qu'aucune caractérisation des véhicules utilisés n'est demandée ;
- Ensuite, les « Enquêtes ménages déplacements » locales ou régionales (appelée en Ile-de-France, « Enquête Globale sur les Transports »). Cependant, elles sont plutôt limitées aux grandes agglomérations et ne collectent en général pas d'informations concernant les week-ends et les périodes de vacances ;
- Les Enquêtes Annuelles de Recensement permettent de connaître les modes de transport des déplacements domicile-travail de tous les ménages. Comparées aux deux premières sources, elles ont l'avantage de fournir un niveau de détail géographique inégalé sur cette partie structurante de la mobilité. Cependant elles ne recueillent pas la fréquence de ces déplacements, qu'il faut mesurer par ailleurs.

9. Insertion dans un système d'information

Un an après l'enquête en face à face, une interrogation multimode comprenant deux volets sera réalisée. Elle reprendra des questions de l'enquête principale sur la mobilité locale. D'une part, un échantillon disjoint de 40 000 personnes sera enquêté et d'autre part, les répondants de l'enquête en face à face seront réinterrogés selon le même principe. Cette opération vise à préciser les effets de mode spécifiques pour une enquête mobilité et à mesurer des évolutions à un niveau individuel.

C'est pour l'ensemble du dispositif que l'opportunité est demandée.

10. Unités statistiques

Les ménages ordinaires pour l'équipement en véhicules et moyens de transports. Les individus pour leurs déplacements.

11. Champ de l'enquête

Les individus âgés de 5 ans et plus vivant en ménage ordinaire.

12. Champ géographique de l'enquête

France métropolitaine

13. Bases de sondage, échantillonnage

L'échantillon de l'enquête en face à face (20 000 fiches-adresses) sera tiré dans le recensement de la population (Octopusse) pour obtenir au minimum 12 000 répondants. Des surreprésentations sont envisagées pour les ménages multimotorisés et pour les habitants des communes rurales. Après les questions sur l'ensemble du ménage, un seul individu du ménage est interrogé sur ses déplacements. Il

est sélectionné selon un tirage à probabilités inégales surreprésentant les individus les plus mobiles à longue distance.

L'échantillon complémentaire de 40 000 fiches-adresses pour l'enquête multimode sera tiré dans les fichiers d'imposition des personnes physiques.

14. Mode de collecte

L'enquête principale est en face à face.

L'enquête complémentaire est multimode : internet et papier. Un courrier postal sera envoyé aux ménages leur indiquant les identifiants de connexion au site internet de l'enquêté. Ce courrier précise aussi le jour pour lequel l'enquêté doit indiquer ses déplacements. En l'absence de réponse, un deuxième courrier leur est envoyé avec un questionnaire papier et un nouveau jour pour le relevé des déplacements. Une troisième et dernière relance est prévue pour les non-répondants.

15. Date (même approximative) et périodicité de la collecte

L'enquête principale sera réalisée sur un an, de mars 2018 à février 2019.

Il est prévu que l'enquête multimode soit effectuée en deux fois : avril/mai 2019 et octobre/novembre 2019.

16. Temps de réponse – Contraintes imposées à l'enquêté

L'interrogation en face à face durera en moyenne 60 minutes. L'enquête multimode sera d'une durée maximale de 20 minutes.

17. Instances de concertation (comitologie)

Pour la préparation du questionnaire, un groupe de travail a réuni des membres du SOeS, de l'Insee, de la Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (DGTIM), de l'Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux (Ifsttar) et du Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (Cerema).

Le comité de pilotage, qui sera mis en place fin 2016, réunira des représentants du SOeS, de la DGITM et de l'Insee.

18. Exploitation et diffusion des résultats

Une première publication dans la collection *Datalab – Essentiel* du CGDD (format quatre pages) sera réalisée par le SOeS au cours du premier semestre 2020. Comme pour l'enquête de 2008, un comité d'exploitation sera mis en place dans la perspective d'une publication regroupant une dizaine d'articles dans la collection *Théma* du CGDD.

Comme pour les enquêtes précédentes, les fichiers seront mis à disposition des chercheurs sous des modalités différentes selon le niveau d'information géographique.

L'enquête multimode fera en premier lieu l'objet de publications méthodologiques.

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

L'enquête mobilise 2 cadres A au SOeS.

Les coûts de collecte et de formation de l'enquête en face à face s'élèvent à 42,5 ETP annuels. Un total de 2 ETP supplémentaires est requis pour l'enquête multimode.

Le coût financier direct est de **l'ordre de 2,6 millions d'euros**.

Enquête sur les Pratiques Culturelles des Français

1. Intitulé de l'enquête

Enquête sur les Pratiques Culturelles des Français

2. Service producteur

DEPS / Ministère de la Culture et de la Communication

3. Service réalisant la collecte

La réalisation de la collecte sera effectuée par un prestataire choisi selon la procédure officielle des marchés publics.

4. Historique de l'enquête

Il s'agira de la 6^e édition d'une série d'enquêtes administrées par le DEPS, et dont les précédentes éditions datent de 1973, 1981, 1989, 1997 et 2008.

Le dispositif, bien qu'ayant connu quelques évolutions notables, est resté relativement stable depuis ses débuts aussi bien dans sa méthodologie, que dans ses objectifs et dans la formulation des questions. Les cinq enquêtes ont suivi une méthodologie à chaque fois identique : sondage auprès d'un échantillon représentatif de la population de la France métropolitaine (hors Corse) âgée de 15 ans et plus, échantillon stratifié par régions et catégories d'agglomération, méthode des quotas avec comme variables le sexe et l'âge de la personne interrogée ainsi que la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage, interrogation en face à face au domicile de la personne interrogée.

Ces cinq éditions constituent aujourd'hui une série qui a pu donner lieu à des exploitations longitudinales (en coupes répétées et quasi-panels). L'édition 2018 en préparation est pensée à la fois comme un prolongement de cette série, tout en intégrant une réflexion de fond sur un nécessaire renouvellement des problématiques et des moyens mis en œuvre par l'enquête pour y répondre.

Depuis les années 1970, cette série d'enquêtes s'est imposée comme la référence, en France comme à l'étranger, en matière d'observation des pratiques culturelles. C'est en effet le seul dispositif d'observation abordant les pratiques de façon transversale sur l'ensemble du champ culturel (spectacle vivant, industries culturelles, patrimoine et au-delà), au niveau national et avec une telle profondeur historique. A intervalles de dix ans, les enquêtes pratiques culturelles permettent ainsi de réactualiser la connaissance des transformations structurelles qui touchent les comportements pouvant être qualifiés de « culturels » au sens large – intégrant aussi bien la « culture cultivée » (lecture de livres, fréquentation des musées, théâtre, cinéma,...) que des pratiques connexes (jardinage, tricot, spectacles sportifs,...).

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

La version 2008 de l'enquête a été menée, comme les précédentes, en face à face et au domicile des personnes interrogées de décembre 2007 au 10 février 2008. Le champ de l'enquête est celui des personnes résidant en France métropolitaine, hors Corse, et âgée de 15 ans et plus. Le questionnaire, administré par un enquêteur, était d'une durée moyenne effective de 49 minutes.

La constitution de l'échantillon a été obtenue par une méthode d'échantillonnage sur quotas, avec la définition *ex ante* d'une liste de points de chute échantillonnés (pour les communes de moins de 10.000 habitants : un point de chute correspondait à une commune ou une grappe de communes / pour les communes de 10.000 habitants et plus : un point de chute correspondait à une commune regroupant une sélection d'îlots). Le plan de sondage avait été établi à partir des données Insee 1999, redressées par l'enquête emploi 2005 et le bilan démographique 2006. L'échantillon avait été stratifié selon une matrice Régions Programme (en 21 modalités hors corse) x Catégorie d'agglomération (en 6) centrée sur la population des 15 ans et plus.

Pour avoir une dispersion géographique assez importante, 417 points de chute ont été tirés aléatoirement, avec une moyenne de 12 interviews par point de chute. Dans toutes les cases de la matrice, les points de chute se sont vu attribuer un poids correspondant au poids réel de chaque case de la population. L'enquête a été réalisée auprès de 5.004 individus. Une phase pilote auprès de 30 personnes, réalisée en octobre 2007, a permis de valider le questionnaire (compréhension et programmation) et de réajuster la durée d'interview (durée d'interview au pilote : 60 minutes).

L'enquête 2008 a été largement mobilisée pour établir la photographie complète des pratiques culturelles et de communication des Français dans les domaines de l'internet, de la télévision, de la radio, de la musique, de la presse et des livres, de la fréquentation des équipements culturels et des pratiques en amateur.

La comparaison des résultats de l'enquête 2008 avec ceux des éditions précédentes a permis de décrire les profondes mutations en cours des conditions d'accès à la culture sous les effets conjugués de la dématérialisation des contenus, de la généralisation de l'internet à haut débit et des progrès considérables de l'équipement des ménages en ordinateurs, consoles de jeux et téléphonie mobile : en une décennie, les « nouveaux écrans » avaient en effet commencé à massivement se diffuser dans la population de moins de 45 ans ; les jeunes et les milieux favorisés en étaient les principaux utilisateurs, à la différence de la télévision dont la consommation reste plutôt le fait des personnes âgées et peu diplômées.

L'édition 2008 a permis de montrer combien la montée en puissance de l'internet et des « nouveaux écrans » s'est accompagnée d'une baisse de la durée d'écoute de la radio et de la télévision dans les jeunes générations, tandis que la lecture de presse quotidienne (payante) et de livres a continué à diminuer, dans le prolongement des tendances observées dans les années 1980 et 1990. En revanche, il a été observé que le temps supplémentaire passé devant les écrans n'avait pas entamé la propension générale des Français à sortir le soir ni modifié leurs habitudes en matière de fréquentation des équipements culturels : si les bibliothèques et médiathèques avaient connu un léger tassement, le cinéma en salle a touché en 2008 plus de monde qu'en 1997 et la fréquentation des lieux de spectacle ou d'exposition a peu évolué dans l'ensemble. Enfin, le développement du numérique et de l'internet avaient profondément renouvelé les manières de faire de l'art en amateur dans le domaine de la photographie et de la vidéo mais aussi de la musique, de l'écriture ou des arts graphiques.

Bibliographie sélective :

- Angèle Christin, Olivier Donnat, *Pratiques culturelles en France et aux États-Unis. Éléments de comparaison 1981-2008*, coll. Culture études, 2014-1
- Philippe Coulangeon, *Les métamorphoses de la distinction*, Paris, Grasset coll. Mondes Vécus, 2011
- Olivier Donnat, *Pratiques culturelles 1973-2008. Dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales*, coll. Culture études, 2011-7
- Philippe Coulangeon, *Sociologie des pratiques culturelles*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2010
- Olivier Donnat, *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique, Enquête 2008*, Paris, La Découverte/Ministère de la Culture et de la Communication, septembre 2009
- Olivier Donnat, *Les Pratiques culturelles des Français, Enquête 1997*, Paris, La Documentation française, mai 1998
- Olivier Donnat, Denis Cogneau, *Les Pratiques culturelles des Français 1973-1989*, Paris, La Découverte/La Documentation française, mars 1990
- *Pratiques culturelles des Français, Évolution 1973-1981*, Paris, Dalloz, octobre 1982
- *Pratiques culturelles des Français en 1974*, La Documentation française, décembre 1974

6. Objectifs généraux de l'enquête et principaux thèmes abordés

L'édition 2018 poursuit les objectifs des éditions précédentes : décrire l'évolution des pratiques culturelles et analyser les relations entre les différentes formes d'accès à l'art et à la culture, dans un contexte de généralisation de l'usage du numérique (via les ordinateurs, les tablettes, les téléphones,...).

L'enquête devra ainsi apporter des éléments de réponse aux interrogations historiques allouées au dispositif : décrire les publics du théâtre, du concert, du cinéma, des bibliothèques et de la lecture, les usages culturels des médias, les pratiques amateurs (notamment pratique d'un instrument de musique). Du fait de l'existence des cinq enquêtes précédentes, il s'agira aussi de mesurer l'évolution de la diffusion des différentes pratiques culturelles et celle du profil des publics concernés : fréquentation des musées, théâtres, salles de cinéma, etc. a-t-elle augmenté ou baissé ? Et la lecture de livres, l'écoute de musique ou la pratique en amateur d'activités artistiques ? Dans quelle mesure le profil des personnes concernées par ces diverses activités a-t-il changé : féminisation du lectorat de livres, vieillissement du public des théâtres, concerts classique, expositions, etc... ?

Compte tenu de l'importance croissante prise depuis 2008 par les équipements et les contenus numériques, du taux élevé de pénétration d'Internet dans les ménages (selon l'ARCEP, 83% des personnes disposent en 2015 d'une connexion fixe à internet à domicile) et de l'évolution conjointe des caractéristiques de l'offre culturelle (développement des contenus trans-médias, fragilisation des filières traditionnelles), l'édition 2018 des enquêtes sur les pratiques culturelles doit mieux tenir compte des nouveaux usages culturels et est confrontée à une double contrainte : garder un protocole et une méthodologie les plus proches possibles de ceux des éditions précédentes pour pouvoir comparer les résultats sur longue période ; mais également, tenir compte de l'émergence du numérique et ne plus aborder les pratiques culturelles uniquement par le média (le musée, le livre, le journal, la télévision, le cinéma, le disque, la scène, etc.), mais également par le contenu, dans la mesure où les œuvres peuvent désormais être de plus en plus consommées chez soi (même les spectacles, les expositions), et sans supports physiques. Aussi la nouvelle enquête intègre-t-elle ces nouvelles formes d'accès à l'art et à la culture dans la perspective d'offrir une description complète de leurs usages et d'apporter des éléments de réponse aux interrogations que suscite leur développement : les usages culturels du numérique sont-ils plutôt le fait de personnes ayant un fort niveau d'engagement dans la culture ou concernent-ils des personnes peu ou pas habituées des équipements culturels ? Plus généralement, quelles relations existent entre ces usages et les pratiques culturelles traditionnelles ?

7. Origine de la demande¹ (règlement communautaire, demande ministérielle, débat public...) et utilisateurs potentiels des résultats (ces derniers peuvent constituer un groupe plus large que celui des demandeurs).

L'origine de la demande est d'abord ministérielle, avec la nécessité de renouveler des constats datant désormais de presque 10 ans. Visant à définir les orientations à donner au programme de travail du DEPS, les différents comités ministériels qui se sont succédés ces dernières années ont tous fait émerger une demande forte de la part des directions du ministère de pouvoir disposer d'une actualisation des connaissances accumulées par la série des enquêtes sur les pratiques culturelles. La demande ne cesse de croître avec l'importance prise par les contenus numériques, le sentiment d'un tassement de la fréquentation des lieux physiques (potentiellement lié à un renouvellement générationnel qui ne se ferait pas) et d'un déplacement de la consommation des produits audiovisuels des médias traditionnels (télévision, radio, DVD, CD) vers de nouveaux médias (plate-formes musicales, de vidéos – gratuites ou payantes) – qui inventent de nouvelles formes. Le ministère de la culture et de la communication estime que la réédition de cette enquête est l'outil adapté pour restaurer une vision de ces évolutions, liées aux transformations démographiques de la population.

La communauté scientifique, utilisatrice des éditions précédentes, est également en attente de disposer de cette actualisation.

Les utilisateurs des résultats sont dans les directions du ministère et parmi les chercheurs qui, en économie et en sociologie de la culture, fondent leurs travaux sur ce dispositif.

1

Le Cnis vous informe des conséquences des *nouvelles mesures de simplifications*. En particulier la mesure 37. Cette mesure prévoit de ne pas solliciter plus d'une fois dans l'année les entreprises de moins de dix salariés pour des enquêtes ne relevant pas d'un règlement européen, à l'exclusion de l'enquête sur la création d'entreprises. En cas de deuxième sollicitation au cours de la même année pour une enquête obligatoire de la statistique publique qui ne dépendrait pas d'un règlement européen, une entreprise de moins de dix salariés ne sera pas tenue de répondre. Des exceptions sont prévues, notamment pour les suivis de cohortes des entreprises récemment créées, pour lesquels les entreprises peuvent être interrogées plusieurs fois dans l'année.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles (enquêtes ou fichiers administratifs)

Si les secteurs culturels disposent bien de nombreuses données barométriques sur la fréquentation, la consommation, etc., les enquêtes pratiques culturelles sont le seul dispositif à être identifié comme capable de renseigner les pratiques culturelles de façon transversale (spectacle vivant, industries culturelles, patrimoine et au-delà), au niveau national et avec une grande profondeur historique.

D'autres dispositifs d'enquête (en particulier SRCV, TIC et enquête Emploi du temps) abordent des questions relatives au domaine culturel et sont mobilisés par le DEPS. Étant dédiés à d'autres problématiques, ils ne peuvent répondre à eux seuls aux besoins exprimés, notamment pour l'observation transversale des champs culturels et dans le détail requis.

Comme les questions posées sont avant tout d'ordre structurel et se déploient dans une échelle qui est celle de la transformation des pratiques, la poursuite de la série des enquêtes sur les pratiques culturelles avec un nouveau point décennal en 2018 s'impose.

9. Insertion dans un système d'information

Cette enquête sera la 6^e édition d'une série initiée en 1973. Le DEPS demande l'autorisation de conserver l'identité des répondants, afin de permettre une réinterrogation en panel (via une resoumission d'un projet au Cnis, probablement à l'horizon 2022).

Par ailleurs, en lien avec la direction des méthodes de l'Insee, il est envisagé de dupliquer à titre expérimental cette édition dans une version administrée exclusivement sur Internet (via les fichiers de la taxe d'habitation), afin de permettre de comparer les effets des modes d'administration. Il s'agit ainsi d'expérimenter un mode de collecte exclusivement web et d'appréhender grâce à cette expérimentation les potentiels effets de mode qu'il s'agisse d'effet de mesure (réponse différente pour une même question sur internet et en face à face), effet de sélection ou de non-réponse non ignorable (taux de réponse encore faible sur internet), voire des problèmes de couverture liée à la fracture numérique.

Enfin, comme le questionnaire 2018 est long, il est envisagé que le dispositif expérimental web se déploie sur une interrogation en trois vagues successives (probablement mensuelles), pour répartir l'ensemble de l'enquête sur des modules ne dépassant pas 20 minutes (compte tenu de la difficulté à maintenir l'attention d'un internaute et d'éviter des abandons). Cette expérimentation permettra ainsi de tester non seulement des effets de mode, mais également des problèmes liés à l'attrition entre les vagues d'un dispositif web.

10. Unité(s) statistique(s)

Comme pour les précédentes éditions, l'unité enquêtée est l'individu (particulier).

11. Champ de l'enquête (secteurs d'activité – préciser les codes NAF – ; taille de l'unité enquêtée ; catégories de ménages ou d'individus ; etc.)

Individus de 15 ans et plus résidant en France métropolitaine (Corse comprise).

12. Champ géographique de l'enquête

France métropolitaine (Corse comprise)

13. Bases de sondage, échantillonnage (taille de l'échantillon)

En lien avec la Division sondages de l'Insee, nous envisageons le tirage aléatoire de 16.000 fiches-adresses dans le recensement. Ce plan d'échantillonnage constitue une rupture par rapport aux méthodologies suivies pour les éditions précédentes, mais s'impose désormais, compte tenu de la taille de l'échantillon et des enjeux de qualité statistique.

Avec l'hypothèse d'un taux de réalisation de 60 % et sachant qu'une personne sera enquêtée par ménage (tirage Kish), cet échantillon de sondage devrait conduire à un échantillon répondant de près de 10.000 personnes.

14. Mode de collecte

Questionnaire administré en face à face, avec envoi préalable d'un courrier présentant l'enquête à l'adresse du ménage. Sur ce courrier, un contact téléphonique pourra être indiqué pour permettre au ménage de poser des questions avant d'accepter de participer, ainsi que l'adresse internet d'un site dédié à l'enquête et la présentant. Sur ce site, les ménages pourront en outre indiquer leurs jours / tranches horaires préférentiels pour le passage de l'enquêteur, afin de faciliter les prises de rendez-vous.

Les informations relatives à la composition du ménage seront automatiquement chargées dans le questionnaire administré par les enquêteurs, afin d'économiser aux ménages qui n'ont pas déménagé le soin de transmettre ces informations (nécessaires au tirage Kish).

L'ensemble des informations disponibles dans la base de sondage seront demandées et appariées à l'échantillon des répondants. Ces informations serviront à l'étude de la non réponse et au calcul des pondérations.

15. Date (même approximative) et périodicité de la collecte

Collecte prévue de novembre 2017 à avril 2018 (6 mois).

16. Temps de réponse - Contraintes imposées à l'enquête

La durée moyenne du questionnaire devra être inférieure à 50 min et la durée maximale ne pourra excéder 80 minutes.

Le questionnaire ne comprend pas de question sensible.

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi

La reconduction de l'enquête sur les pratiques culturelles est une dimension structurante du programme de travail 2017-18 du DEPS, discuté et validé à l'occasion d'un comité ministériel (rassemblant les directeurs et l'inspection du ministère de la culture et de la communication), ainsi que que d'un comité scientifique (réunissant notamment le CNRS, l'ANR, l'Ehess). Ces deux instances décident des grandes orientations de l'activité du DEPS et ont validé l'inscription de cette enquête au cœur du programme de travail pour les années 2017 et 2018.

Le DEPS a réuni en outre un comité scientifique dédié à l'enquête, réunissant les chercheurs ayant la meilleure connaissance des enjeux couverts par l'enquête et ayant une expérience avérée en matière de traitement de données quantitatives d'enquêtes. Sa composition est la suivante : Philippe Coulangeon (Sciences Po), Christine Detrez (ENS), Stéphane Dorin (Université de Limoges), Hervé Glévarec (CNRS), Fabien Granjon (université Paris 8), Karim Hammou (CNRS), Gaël de Peretti (Insee), Nicolas Robette (université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines) et Olivier Roueff (CNRS). Ce comité est réuni sur une base mensuelle pour accompagner le développement de l'enquête. Deux réunions ont été organisées les 8 septembre et 11 octobre 2016 et se poursuivront à un rythme mensuel jusqu'à la finalisation de la conception.

Ce comité scientifique a non seulement pour mission d'accompagner le travail d'élaboration de la nouvelle enquête, il sera également mobilisé pour établir dès début 2018 un programme complet d'exploitation, s'appuyant non seulement sur les forces d'analyse du DEPS, mais également sur la communauté scientifique – via un appel à propositions de recherche, que nous prévoyons de rendre public au T1 2018.

18. Exploitation et diffusion des résultats

Type de diffusion envisagée selon la codification (1)	Période de diffusion envisagée	Niveau géographique (2) envisagé pour les résultats	Remarques
2 – Données détaillées	T3 2018	France métropolitaine	Suite à un appel à propositions de recherche publié au T1 2018 (avec sélection des projets au T3), des équipes seront sélectionnées pour participer à l'exploitation et contribuer à un ouvrage collectif. Résultats attendus pour le T4 2019.
3 – Chiffres clés	T4 2018	"	Premières exploitations de synthèse par le DEPS
4 – Publications de référence	T3 2019	"	Publication d'un ouvrage réalisé par le DEPS (« Question de culture ») développant les enseignements de l'enquête
5 - Valorisation	T3 2019	"	Site Internet dédié mettant à disposition la documentation relative à l'enquête, ainsi que les principaux tris à plat (sur le modèle du site : www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/)
4 – Publications de référence	T1 2020	"	Publication de l'ouvrage collectif suite à l'appel à propositions (cf. 2ème ligne)
5 - Valorisation	T1 20120	"	Colloque international

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

La **préparation** (septembre 2016 à mai 2017) mobilisera 4 mois ETP d'agents de catégorie A au sein du DEPS, ainsi qu'un mois ETP d'un agent de catégorie B (coordonnatrice administrative) pour la mise en place du marché. Cet ordre de grandeur ne tient pas compte de l'investissement des membres du comité scientifique sur toute la période.

La **collecte** (test en juin 2017, puis la collecte elle-même de novembre à juin 2018) mobilisera 5 mois ETP d'agents de catégorie A, chargés de suivre au plus près la mission confiée à un prestataire (pour un montant estimé budgété à 1,6 millions d'€).

Une partie significative du **traitement et études** sera effectué par le DEPS à partir de septembre 2018 : apurement du fichier, pondération, premières exploitations pour des publications synthétiques, puis élaboration d'un ouvrage de référence au T3 2019. Au total, 12 mois ETP d'agents de catégorie A seront dévolus pour ces missions. Via un appel à propositions de recherche, la communauté scientifique sera elle aussi mobilisée pour compléter les travaux du DEPS, avec l'objectif de la publication d'un ouvrage collectif au T1 2020.

Enquête sur les Violences et rapports de genre dans les départements d'Outre-mer – VIRAGE DOM

1. Intitulé de l'enquête

Violences et rapports de genre : contextes et conséquences des violences subies par les femmes et par les hommes dans les départements d'outremer

Acronyme : enquête VIRAGE DOM

2. Service producteur

La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'INED.

Responsable scientifique du projet : Stéphanie Condon (chercheuse à l'Ined)

Coordination : Gwennaëlle Brilhaut (Cheffe du Service des enquêtes et sondages de l'Ined) ; Delphine Chauffaut (Directrice de projet)

3. Service réalisant la collecte

La maîtrise d'œuvre sera réalisée par un institut de sondage, dont la sélection se fera en début d'année 2017.

4. Historique de l'enquête

L'enquête ENVEFF (enquête nationale sur les violences envers les femmes), réalisée en 2000, fut la première opération scientifique de recherche permettant de mesurer l'ampleur de ces phénomènes.

Des opérations utilisant un protocole quasi identique ont été réalisées à La Réunion en 2002 et en Martinique en 2008, révélant des niveaux de violence supérieurs à ceux trouvés en métropole, et des spécificités dans leur expression comme dans les contextes sociaux afférents. Depuis, de nombreuses politiques publiques se sont attachées à prévenir ou traiter la violence, cherchant par exemple à créer un cadre propice pour que les femmes portent plainte, l'enquête ayant entre autres montré que cette réaction était minoritaire ; ainsi est aujourd'hui en place le 4^{ème} plan de lutte contre les violences faites aux femmes.

Plus de 10 ans après ces enquêtes pionnières, il est important de mesurer les évolutions, tout en intégrant des questionnements sur de nouvelles hypothèses de travail ou des phénomènes qui ont émergé dans l'intervalle.

Après avoir réalisé l'enquête VIRAGE en métropole en 2015, l'INED souhaite réaliser en 2017 une enquête proche dans les DOM, en Guadeloupe, à La Réunion et potentiellement à la Martinique.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Pour préparer l'enquête ont été réalisées plusieurs démarches :

- une synthèse des résultats de l'enquête ENVEFF et de travaux portant sur ces territoires ;
- des réunions avec des acteurs locaux des politiques de prévention et de traitement de la violence, pour appréhender leurs propres perceptions et hypothèses ;
- des entretiens individuels et collectifs avec la population, pour dresser de nouvelles hypothèses.

Ont pu ainsi être dégagés plusieurs résultats ou hypothèses de travail :

1. Des points communs avec la métropole

- Les déclarations de violences les plus nombreuses se situent au sein de la **relation conjugale** ou avec un ex partenaire, puis dans l'espace public.
- Les violences subies dans **l'enfance et l'adolescence** ont des conséquences graves sur les parcours de vie et les risques de victimation à l'âge adulte
- Les **femmes les plus jeunes** sont les plus touchées, en raison de la fragilité économique, mais aussi d'une moindre tolérance des jeunes générations aux différentes formes de violence testées.
- La **précarité** est un facteur de risque

2. Un taux de violence plus important

Les enquêtes ENVEFF du début des années 2000 ont abouti à des taux de violence déclarée de 1,5 à 3 fois plus importants dans les outre mers qu'en métropole. Ainsi par exemple, 15% des Réunionnaises en couple vivaient en 2002 dans un climat de violence conjugale « grave » ou « très grave » contre 9% à la métropole (la Réunion représentant le taux le plus faible des territoires enquêtés) ; le taux de déclaration de sexualité contrainte se situait en métropole à 0,8%, pour 1,3% à la Réunion et 6,8% en Martinique.

3. Des spécificités

Les enquêtes ENVEFF comme les enquêtes qualitatives montrent des spécificités des départements d'outre mer – vis-à-vis de la métropole et entre eux -, notamment au regard :

Des relations hommes / femmes

- o **Les rapports de genre** sont plus dépendants qu'en métropole d'une conception traditionnelle du partage des rôles entre les hommes et les femmes.
- o La **relation conjugale** est moins institutionnalisée, moins cohabitante, plus souvent associée au pluripartenariat masculin.
- o La **monoparentalité** des femmes est deux fois plus fréquente dans les DOM qu'en métropole.
- o Des **maternités précoces** ont des conséquences sur les poursuites d'étude et l'insertion professionnelle.
- De la précarité
 - o Tous les indicateurs de précarité : niveau de formation, illettrisme, chômage ... sont plus défavorables dans les départements d'outre mer (ainsi, en Guadeloupe en 2015, le taux de chômage des hommes se situe à 22% et à 27% pour les femmes (vs 10% pour les hommes et 9% pour les femmes en métropole).
 - o Des **inégalités territoriales** fortes. Les îles comportent une partie littorale et une partie montagneuse, ce qui impacte l'accès aux biens et services, à l'information sur la contraception, la santé, au développement économique, aux transports.
 - o Par ailleurs, les enquêtes qualitatives semblent souligner un sentiment d'entre soi créé par **l'insularité**, qui pourrait être défavorable à la plainte par crainte des représailles.
- Des problématiques de santé
 - o Des problématiques de santé particulièrement présentes, telles l'imposition de **rapports sexuels non protégés**, la surconsommation **d'alcool, de drogues**, ont été soulignées par des enquêtes précédentes (telles KAPB, voir infra).
- Des trajectoires migratoires
 - o Les expériences de migration sont **fréquentes** dans les DOM ; c'est ainsi que 35% des natifs de Guadeloupe et 30% des natifs de la Réunion ont quitté leur île pour plus de 6 mois et sont revenus s'y installer.

6. Objectifs généraux de l'enquête et principaux thèmes abordés

Ainsi, à l'instar de VIRAGE en métropole, l'objectif central de l'enquête *Violences et rapports de genre dans les DOM* est d'approfondir les connaissances sur les violences entre personnes. Elle devra permettre de mesurer les violences subies par les femmes et les hommes dans l'espace public, dans la vie familiale et conjugale, au cours des 12 derniers mois et sur l'ensemble de la vie. Elle devra permettre d'estimer le nombre d'enfants exposés à la violence au sein de leur famille, ainsi que le nombre d'adultes ayant subi des violences intrafamiliales durant leur enfance. Elle devra enfin permettre de cerner les conséquences de la violence.

Il s'agit ainsi de produire des données comparables à celles de l'enquête VIRAGE.

Cet objectif est complété par des objectifs spécifiques :

Actualiser et prolonger les connaissances des violences envers les femmes dans l'outremer français :

- Prendre en compte les changements sociétaux intervenus depuis l'enquête ENVEFF de 2002 à La Réunion, et celle de 2008 à la Martinique ;
- Prolonger la compréhension de l'expérience des violences liée à l'âge, à la génération, au milieu social, au capital scolaire, à la trajectoire migratoire... grâce à un effectif renforcé par rapport aux enquêtes précédentes (près de 3 fois plus de femmes) ;
- Produire pour la première fois des données quantitatives spécifiques pour la Guadeloupe ;
- Mieux évaluer les spécificités locales dans la survenue, l'expérience et les conséquences des violences.

Grâce à une perspective locale, affiner la compréhension des liens entre certains facteurs et les violences :

- Considérer la problématique de précarité, territoire et violences dans un contexte de fortes inégalités sociales et de discriminations ;
- Examiner les effets des différentes formes de relations conjugales ;
- Analyser le rôle de la migration en distinguant les violences suite à une migration (qui fragilise) et les violences qui suscitent une migration (pour s'échapper aux violences, la migration peut être une ressource mais pas pour tou.te.s) ;
- Explorer les liens contradictoires entre violences et religion dans un contexte de forte religiosité et de diversité de pratiques

Pour répondre à toutes ces questions, l'enquête, après une description sociodémographique de la personne interrogée, abordera une mesure de la prévalence des violences dans chacun des contextes où elles se produisent : espace public, travail, vie avec le partenaire intime, relations avec l'ex partenaire, dans la période des 12 mois précédant l'enquête, puis au cours de la vie. Des différentes formes de violence seront repérées : verbales, économiques, administratives, psychologiques, physiques, sexuelles. Pour chaque fait déclaré, sont identifiés l'auteur et le contexte, ainsi que les conséquences sur la santé mentale et physique, sur la vie affective et sexuelle, la scolarité, le travail. Les faits sont enregistrés au travers de 9 à 13 questions pour les modules récents, et 33 questions pour la relation avec le partenaire intime, ce qui correspond aux standards de construction des indicateurs de violence.

Ce dispositif de questionnaire repose sur le constat établi que la remémoration des faits est mieux assurée lorsque l'enquêté est amené à se situer dans une sphère de vie, ce qui induit une meilleure mesure de la prévalence des violences qu'avec un enregistrement où des faits de violences sont listés puis des lieux précisés. Il permet aussi de produire des données adaptées aux besoins de la prévention, dans la mesure où celle-ci est précisément orientée différemment selon les contextes où la violence survient.

7. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, débat public...) **et utilisateurs potentiels des résultats** (ces derniers peuvent constituer un groupe plus large que celui des demandeurs).

Le besoin d'actualisation et approfondissement des connaissances sur les violences subies a été exprimé par la Mission d'évaluation de la politique de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, rattachée à l'Assemblée nationale, qui recommandait en 2009 dans les conclusions de son rapport d'« organiser une nouvelle enquête sur les violences faites aux femmes sur le modèle de l'ENVEFF (enquête nationale sur les violences envers les femmes en France) »

Il découle encore de la Convention européenne pour l'élimination des violences faites aux femmes (dite Convention d'Istanbul), dont l'article 11 enjoint les États signataires (dont la France) à mesurer les violences fondées sur les rapports de genre (*gender-based violence*) et à mieux évaluer les conséquences sur les victimes.

La réalisation de l'enquête VIRAGE en France métropolitaine a suscité un fort intérêt parmi les élus et les acteurs de terrain dans les DOM, qui ont fait porter la demande d'une réplique de l'enquête dans les DOM au niveau de l'assemblée nationale et dans les administrations (Service des Droits des Femmes et de l'Égalité homme-femme et Ministère des Outre-Mer).

Les utilisateurs potentiels des données sont à la fois des équipes de recherche (sociologie, psychologie, santé publique, etc....) et des acteurs des politiques publiques, au niveau local (Observatoires Régionaux de la Santé, Agences Régionales de Santé, Caisse des Allocations Familiales, etc.), comme au niveau national (ministère de la Justice, de l'intérieur).

Seront également encouragés des travaux de comparaison internationale et notamment régionale (Régions Ultrapéripériques de l'UE, Caraïbes, Océan Indien).

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles (enquêtes ou fichiers administratifs)

Plusieurs enquêtes ont été réalisées sur les DOM, portant sur les violences ou comprenant des questions sur ce thème.

ENVEFF - Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France, réalisée en métropole en 2000²

- La Réunion (2002) : téléphone - 1200 femmes - 20 à 59 ans
- Polynésie (2002) : face à face - 1000 femmes - 18 à 59 ans
- Nouvelle Calédonie (2003) : face à face - 1000 femmes - 18 à 54 ans
- Martinique (2008) : 1000 femmes et 500 hommes âgés de 18-59 ans

Ces enquêtes ont été accompagnées de volants qualitatifs.

Cadre de vie et de sécurité (comprend un module sur les violences physiques au sein du ménage et sur les violences sexuelles).

- *La Réunion (2011)* 1500 personnes âgées de 14 à 79 ans
- *Antilles-Guyane (2015)*

Migrations, familles, vieillissement (2011)

- 4 DOM - hommes et femmes de 18 à 79 ans – 4000 répondants par DOM

2

Les enquêtes réalisées en Polynésie et en Nouvelle Calédonie, auprès de 1001 et 1012 femmes respectivement, avaient un protocole et un questionnaire adaptés au contexte, notamment avec le passage des questionnaires en face-à-face ; voir l'article de C Hamelin et C Salomon dans le numéro 2004-2 de la revue *Espace, Populations, Sociétés*. Ni la Guadeloupe ni la Guyane n'ont encore bénéficié d'une telle opération de collecte.

KAPB : *Knowledge, attitudes, beliefs, practices* (connaissances, attitudes, croyances et comportements face au VIH/Sida)

- Antilles-Guyane par l'Inpes avec l'ORS Ile-de-France en 2004 et en 2011-2012 ;
- La Réunion par l'Inpes avec l'ORS Ile-de-France et l'ORS Réunion en 2012 ; cette enquête réalisée est la première dans ce département.

Les enquêtes ENVEFF ont montré à la fois des taux de violence déclarés supérieurs à la métropole, mais aussi des spécificités quant aux formes de la violence, et aux contextes qui les accompagnent.

A la suite de ces enquêtes, les enquêtes Cadre de vie et de sécurité ont confirmé ces résultats, montrant à la Réunion en 2011³ des taux de violences intrafamiliales déclarés de 3,9% des personnes de 18 à 79 ans contre 2,4% en métropole, principalement sous forme de menaces et de violences physiques, parfois répétées. S'agissant des violences sexuelles, cette enquête témoigne de leur fréquence nettement supérieure à La Réunion soit 1,5 à 2 fois plus qu'en métropole.

Ces données, qui soulignent l'intérêt persistant d'enquêter ces territoires, ne permettent toutefois pas de mener une analyse du contexte social des violences, n'étant pas centrées sur celles-ci mais envisageant le sentiment d'insécurité les atteintes aux biens et aux personnes ainsi que le recours à la justice, et ne comprenant par ailleurs aucun volet biographique.

L'enquête VIRAGE dans les DOM apparaît donc aujourd'hui indispensable pour

- Mettre à jour des informations très anciennes recueillies dans les enquêtes ENVEFF
- Disposer d'un outil spécifique de compréhension des violences, de leur contexte, de leurs conséquences

9. Insertion dans un système d'information

L'enquête statistique

Le projet d'enquête VIRAGE DOM couvre les départements de la Guadeloupe et de La Réunion. L'extension de l'opération vers la Martinique est envisagée, en fonction des moyens humains et financiers disponibles.

Notons qu'à des fins de coordination, des représentants des enquêtes CVS, MFV, KAPB, sont associés aux travaux de l'enquête Virage, voire aux travaux spécifiques de l'enquête Virage dans les DOM.

Les post-enquêtes qualitatives

A la fin de chaque questionnaire, les enquêtés se voient demander s'ils accepteraient d'être recontactés pour un entretien lié au thème de l'enquête. L'INED lancera à la fin de la collecte un appel à projet en direction de la communauté des chercheurs et sélectionnera les projets pertinents. Il proposera lui-même un certain nombre de thèmes à explorer.

10. Unité(s) statistique(s)

Définir les unités statistiques enquêtées (entreprises, établissements, ménages, particuliers...)

L'enquête statistique vise à collecter des données auprès de 8 000 individus, femmes et hommes (3 000 femmes et 1 000 hommes résidant en Guadeloupe, 3 000 femmes et 1 000 hommes résidant à La Réunion)

Si l'enquête est réalisée en plus à la Martinique, l'échantillon sera similaire aux deux autres départements : 3000 femmes et 1000 hommes résidant, ce qui porte le total des enquêtés à 12 000 personnes.

3

Insee partenaires, n°16, 2012 : « Enquête Cadre de vie et sécurité : Moins de victimes de violences qu'en France métropolitaine ».

11. **Champ de l'enquête** (secteurs d'activité – préciser les codes NAF – ; taille de l'unité enquêtée ; catégories de ménages ou d'individus ; etc.)

Le projet d'enquête vise à interroger un échantillon représentatif des femmes et des hommes adultes âgés de moins de 70 ans.

Les bornes précises en termes d'âge seront déterminées suite aux tests réalisés au printemps 2017⁴.

12. Champ géographique de l'enquête

L'enquête VIRAGE DOM couvrira les départements de la Guadeloupe et de La Réunion, ainsi optionnellement que la Martinique

13. Bases de sondage, échantillonnage (taille de l'échantillon)

L'échantillon des personnes qui seront interrogées sera constitué à partir d'une génération aléatoire par ordinateur de numéros de téléphone, comme cela a été fait pour d'autres enquêtes téléphoniques récentes comme VIRAGE en métropole ou KABP à La Réunion :

- filaire de tous les fournisseurs, y compris les numéros en dégroupage partiel ou total d'une part ;
- mobile d'autre part ;

On se basera dans les deux cas sur les racines ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) des départements ultramarins visés.

La répartition des numéros entre les fixes et les mobiles exclusifs suivra leur répartition dans la population de ces départements, en se basant sur les sources les plus récentes permettant d'estimer cette répartition. Un apurement de l'échantillon sera nécessaire afin d'optimiser la base de sondage (afin de vérifier que les numéros générés aléatoirement sont en service). Les critères d'éligibilité des participants à l'enquête sont les suivants :

- seules les personnes appelées au numéro de téléphone de leur résidence principale seront incluses dans l'enquête dans le cas des numéros de téléphone filaire (correspondant à des logements) ; pour chaque numéro, un individu éligible (selon le critère d'âge retenu, habitant le domicile) sera sélectionné de manière aléatoire selon la méthode Kish pour participer à l'enquête, à probabilité inégale en fonction du sexe. La personne sélectionnée ne pourra en aucun cas être remplacée par une autre éligible du même foyer. Son équipement et son usage en termes de téléphone mobile ou d'autre téléphone filaire au sein de son logement lui sera demandé, afin de calculer les poids de sondage ;
- dans le cas des numéros de téléphone mobile, seuls les détenteurs de mobile exclusif (ne possédant aucun téléphone fixe) seront éligibles ; la personne à interroger sera sélectionnée parmi les usagers réguliers du téléphone (méthode Kish à probabilité inégale sur le sexe également).

Le dimensionnement de la base de sondage initiale et des bases de sondages éventuelles suivantes est à la charge de l'institut de sondage qui sera sélectionné pour réaliser l'enquête. Si le nombre de numéros générés s'avérait insuffisant pour atteindre les objectifs, l'institut devra générer de nouveaux numéros, qui devront être gérés par « lots » à ouvrir au fur et à mesure de l'avancement de la collecte. Tout lot ouvert devra impérativement être exploité de façon exhaustive.

14. Mode de collecte

Comme pour l'enquête VIRAGE en métropole, le mode de collecte retenu est le questionnement par téléphone mené par un enquêteur. L'intérêt du téléphone en tant que mode de passation adapté au recueil d'informations sur les violences subies a été démontré lors des enquêtes précédentes sur les violences ou sur la sexualité. Ce mode permet de gérer facilement la confidentialité de l'entretien : la personne peut être aisément recontactée à un moment qui lui convient. En cas d'arrivée d'un tiers,

4

L'enquête VIRAGE sur la métropole a pour borne inférieure 20 ans, mais parmi les enquêtes ENVEFF, certaines retenaient l'âge minimal de 18 ans.

l'entretien peut être facilement interrompu et repris plus tard. La distance permet la déclaration des événements difficiles, ce qui assure une bonne qualité des données, notamment dans les cas où les personnes sont en situation de déclarer des violences conjugales ou intrafamiliales. L'expérience de l'ENVEFF et plusieurs études méthodologiques réalisées depuis donnent de solides références en France pour les enquêtes téléphoniques. S'il est constaté qu'aujourd'hui, les individus résidant en France métropolitaine, et notamment en région parisienne, répondent moins facilement aux enquêtes téléphoniques, une plus grande disponibilité est notée en ce qui concerne les populations ultramarines.

La possibilité de répondre par Internet au questionnaire (en auto-administré) a été écartée, l'expérience de l'enquête Virage métropole montrant que cette méthode n'a permis de récolter qu'un nombre limité de réponses supplémentaires (10% des refus par téléphone, ce qui représente 2% des questionnaires collectés au total), alors que les difficultés pour corriger l'effet du mode de collecte sont importantes.

15. **Date (même approximative) et périodicité de la collecte**

Année 2017 :

- mars : réalisation de tests téléphoniques en interne à l'INED
- mai - juin : réalisation de l'enquête pilote en format CATI par l'institut de sondage auprès de 100 personnes par département
- juin-octobre : analyse des résultats de l'enquête pilote et ajustement du questionnaire
- novembre - décembre : lancement de la collecte auprès des 8 000 personnes

Année 2018 :

- 1^{er} semestre : travaux d'apurement, recodage des données recueillies en clair, construction des pondérations
- Second semestre : premières analyses et préparation des premiers résultats

16. **Temps de réponse - Contraintes imposées à l'enquête**

La durée moyenne des entretiens visée est de 35 minutes⁵.

Ainsi, par rapport à l'enquête métropole, c'est une réduction importante de la taille du questionnaire qui est proposée (les entretiens ont durée en moyenne heure dans l'enquête métropole).

L'expérience des enquêtes précédentes dans les outre-mer (KAPB notamment) invitent en effet, pour garantir la qualité de l'échantillon, à ne pas excéder cette durée.

Trois éléments ont ainsi fait l'objet d'un moindre détail dans le questionnaire DOM par rapport au questionnaire métropole :

- Le module socio démographique a été simplifié
- Certains modules, dont on sait la spécificité moindre par rapport à la métropole, ont été raccourcis, tels les modules travail, ou supprimés, tel le module vie étudiante
- Certaines questions au taux de réponse extrêmement faible dans l'enquête métropole (telles celles portant sur les exhibitionnistes ou les voyeurs) ont été supprimées.

Par ailleurs, si le questionnaire est passé en Français, il est prévu, sur demande de l'enquêté, une traduction en créole, qui permettra de fluidifier la compréhension pour certaines populations et / ou certaines questions.

Les thématiques nécessitant l'inclusion de questions sensibles sont présentées en dernière partie de cette note.

17. **Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi**

Le projet est piloté par une équipe de coordination qui, avec la responsable scientifique, organise et planifie les différentes étapes de l'enquête. Un comité de pilotage suit et appuie ces travaux. Le projet est accompagné d'un comité de financeurs national puis de comités locaux qui rassemblent les financeurs, les associations et les institutions publiques intéressées par les données.

⁵ J.-B. Richard *et alii*, 2010. ; Richard, 2014 ; Halfen et Lydié (dirs.), 2014.

Un comité scientifique est composé de quatre personnalités scientifiques ayant réalisé des enquêtes en socio-démographie dans l'outremer français (dont des enquêtes sur les violences envers les femmes).

Un groupe d'exploitation des données est en cours de constitution et comprendra les chercheuses membres du groupe de conception du questionnaire (chercheuses des universités de Bretagne occidentale, de Lille II et de Strasbourg, ainsi que de l'Inpes et de l'Ined) ; pourront y être associés des représentants des services statistiques ministériels intéressés (Intérieur, Justice ...)

L'intérêt suscité par l'étude justifiera la réunion régulières d'acteurs (élus, associations) pour rendre compte de l'avancement des travaux.

- Un comité de pilotage

Ce comité, composé de :

- Magda Tomasini, directrice de l'INED
- William Molmy, directeur des relations internationales et des partenariats de l'INED
- Claude Valentin Marie, conseiller auprès de la directrice de l'INED
- Gwennaëlle Brilhaut, cheffe du service des enquêtes et des sondages de l'INED
- Stéphanie Condon, responsable scientifique du projet
- Delphine Chauffaut, directrice de projet.

Se réunira autant que de besoin et au moins une fois par mois pour suivre l'avancée du projet et résoudre les éventuels blocages.

- Un comité scientifique.

Ce comité, composé de (sous réserves) :

- Didier Breton, Université de Strasbourg
- Sandrine Halfen, ORS - IDF
- Christine Hamelin, Université St.Quentin-en-Yvelines
- Dolorès Pourette, IRD

- Un comité des financeurs

Le comité des financeurs, composé de l'ensemble des organismes contribuant à l'enquête, se réunira une fois par an au minimum, pour :

- Etre informé du prestataire choisi et des détails du protocole d'enquête
- Des enseignements issus de la collecte
- Des premiers résultats

- Deux comités locaux

Ces comités locaux seront composés :

- Des financeurs
- Des partenaires institutionnels
- Des associations locales de lutte contre les violences
- De l'INSEE
- Des observatoires locaux
- Des équipes scientifiques qui pourraient être intéressées par le projet

Ils seront réunis deux fois par an, autour des étapes de collecte de l'enquête, et de présentation des premiers résultats.

18. Exploitation et diffusion des résultats

Type de diffusion envisagée selon la codification (1)	Période de diffusion envisagée	Niveau géographique (2) envisagé pour les résultats	Remarques

Données détaillées anonymisées	Avant fin 1 ^{er} semestre 2018	National	MAD des données à l'équipe de conception et d'exploitation du questionnaire (dont financeurs)
Chiffres clés, principaux résultats	Novembre 2018 - avril 2019	National et régional	Publication grand public de l'INED (Population et sociétés) et bulletins institutionnels des partenaires financiers de l'enquête. Référencement des publications sur le site web dédié à l'enquête
Synthèses, analyses, publications de référence	2019	National et international	Articles de synthèses Articles dans des revues scientifiques
Valorisation, communication	2016 - 2020	Régional, national et international	Présentation de l'enquête (objectifs, méthodologie), puis de ses résultats lors de séminaires et colloques nationaux, régionaux et internationaux ; publics scientifiques, acteurs locaux, professionnels.

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

L'Ined dédie à cette enquête une responsable scientifique, une directrice de projet à mi temps et un post doctorat. Par ailleurs, le service des enquêtes de l'Ined est mobilisé, tant dans la phase de test que dans le suivi des terrains ultérieurs.

Les coûts présentés ci-dessous sont des estimations calculés sur la base d'une enquête entièrement réalisée par téléphone. La réponse des instituts de sondage au marché lancé par l'INED est attendue pour début 2017. Elle permettra de définir le coût exact de l'enquête.

Nature des dépenses Coûts en euros

Coût global, y compris coûts internes à l'INED (personnel et frais indirects)	1 500 000
Coût en personnel statutaire sur 2 années	250 630
Coût en personnel contractuels sur 2 années	217 320
Coûts de collecte (enquête pilote et enquête réelle)	880 000

Procédures particulières :

L'enquête VIRAGE DOM contient des questions faisant apparaître des informations sensibles prévues par la loi de 1978. Une demande d'autorisation sera déposée auprès de la CNIL en décembre 2017.

Éléments sur la santé

Dès les années 1990, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est engagée dans l'étude de l'impact des violences faites aux femmes sur leur santé. Parallèlement, des modules sur les violences subies ont été intégrés aux enquêtes démographiques et de santé (DHS) menées dans de nombreux pays du monde. C'est dans ce contexte que des études ont été réalisées en France et en Italie (Saurel-Cubizolles, 2005 ; Romito, Milzan, Di Marchi, 2005) sur les conséquences des violences physiques et sexuelles subies par les femmes enceintes. Au niveau international, puis en France (Beck, Cavalin et Maillochon, 2010), des travaux ont souligné l'impact des violences psychologiques et physiques récentes ou passées sur la santé mentale – perte d'estime de soi, anxiété, dépression – et des conséquences sur la capacité à faire face au quotidien (famille, travail...). De même, le lien entre les violences et les comportements

pouvant nuire à l'état de santé (consommation d'alcool, de drogues, de tabac, mauvaise alimentation) a fait l'objet de recherches.

Les départements d'outremer étudiés ici présentent des configurations de risques pour la santé spécifiques du point de vue des pathologies et de l'accès aux soins (Marie, Rallu *et al.*, 2012). Lors de la phase préparatoire de l'enquête VIRAGE DOM, les acteurs associatifs rencontrés en Guadeloupe et à La Réunion ont évoqué une plus grande prégnance de problèmes d'addiction, qui renforceraient la survenue des violences envers les femmes, notamment en cas d'adultère ou de désir de séparation exprimée par la femme. Ils ont évoqué aussi le risque d'être victimes de violence pour les jeunes femmes précaires toxicomanes ou alcooliques. L'imposition de rapports sexuels non protégés, observée assez fréquemment à partir des enquêtes KABP, constitue également une forme de violence. Enfin, les enquêtes Enveff réalisées dans les DOM ont révélé un certain nombre de liens entre l'état de santé et les violences subies, mais la taille réduite des échantillons a limité la possibilité d'approfondir les analyses.

Les questions sur la santé incluses dans l'enquête VIRAGE ont été construites à partir d'échelles ou de sous-modules validés dans des enquêtes précédentes, françaises ou internationales (Mini module européen de santé ; Handicap et Santé 2008 ; Audit-C ; Mini International Neuropsychiatric Interview ; EVS 2006 ; ESCAPAD 2008). Le questionnaire de VIRAGE DOM présente une forme allégée du sous-module santé de VIRAGE, tout en maintenant la possibilité de construire les principaux indicateurs nécessaires à l'étude des liens entre violences et santé (état de santé général, pratiques addictives, santé mentale, tentatives de suicide...).

Éléments sur l'histoire familiale et reproductive

A l'instar d'autres enquêtes sur les violences envers les femmes, l'étude des liens entre l'expérience de la violence et le mode d'entrée dans la sexualité, les grossesses non souhaitées et les IVG, figure parmi les objectifs de l'enquête, dans des territoires où le nombre de grossesses adolescentes, souvent suivies d'IVG (Gautier, 1992, 2004) reste élevé (Breton, 2011 ; Marie, Breton, 2015) et où l'on constate une nécessité d'améliorer l'information sur la sexualité et la contraception (Halfen et Lydié, 2015 ; ORS Réunion, 2014).

En plus de la comparaison avec les données de VIRAGE, les questions posées permettront de situer les résultats par rapport à ceux des enquêtes précédentes (Enveff, KABP). Ainsi sera posée une question sur l'âge au premier rapport sexuel et si ce rapport a été souhaité ou non, des questions sur l'histoire génésique et les circonstances des grossesses, et l'éventuel premier recours à une IVG ainsi que la date de l'événement.

Éléments sur le parcours migratoire

La plupart des résidents des DOM ont connu des expériences de migration (Marie et Rallu, 2004). Ainsi, selon les DOM, coexistent des proportions plus ou moins importantes de « natifs » de retour ayant vécu en dehors de leur département (dont beaucoup en Métropole), d'enfants de natifs installés en Métropole qui sont venus sur la terre de leurs parents, de résidents nés en Métropole qui ne sont pas descendants de natifs (environ 4 % des résidents de la Guadeloupe et 7,5 % des résidents de La Réunion), et d'immigrés. Par ailleurs, environ un tiers des natifs de Guadeloupe et de La Réunion résidant dans leur département de naissance l'ont quitté au moins une fois pour des séjours de plus de 6 mois (Enquête MFV).

L'enquête Virage-DOM cherchera à examiner la spécificité des conditions de vie de ces personnes et l'éventuelle vulnérabilité aux violences liée à ce statut ou à une expérience de migration.

En effet, les enquêtes Enveff ont montré l'expérience de la violence fait souvent partie des trajectoires des femmes qui arrivent de la Métropole ou de l'étranger, que cela soit avant la migration et/ou après l'arrivée dans le département. La violence peut, par exemple, être l'élément déclencheur dans la décision de migrer. De façon générale, les femmes migrantes sont exposées à plus de risques du fait de l'absence de proches, conduisant à un isolement social et un manque de soutien pendant des moments difficiles. Une autre forme de violence est liée au fait de transgresser certains codes sociaux « locaux » encadrant les comportements des femmes, comme, par exemple, le fait de sortir seule le soir dans l'espace public. Ainsi l'enquête Enveff-Martinique a observé de plus forts taux de violences sexistes ou sexuelles dans

l'espace public et sur le lieu du travail déclarées par les femmes d'origine antillaise nées dans l'Hexagone. Enfin, parmi celles qui pratiquent des échanges economico-sexuels, les migrantes étrangères peuvent être particulièrement vulnérables aux violences (Guillemaut, 2008 ; Halfen et al., 2006).

Si la taille des échantillons ne permettra pas d'analyser les violences subies par des groupes d'origines spécifiques, la production de variables décrivant le statut migratoire et les principales étapes de la trajectoire migratoire, ainsi que la nationalité, sera nécessaire pour l'analyse de la relation entre migrations et violences subies.

Éléments sur l'origine

Des liens peuvent exister entre les discriminations racistes et les violences agies et subies, les violences survenant sur le lieu du travail, dans l'espace public et aussi au sein des relations familiales (Romito, Creazzo, Paci et Pipitone, 2011). Par exemple des discriminations peuvent conduire à un éloignement de l'emploi et donc à une situation précaire, facteur dans la survenue de violences.

En attendant la publication des premières données quantitatives sur les actes de discrimination et les propos racistes subis par les résidents des DOM⁶, les connaissances sociologiques des relations interpersonnelles dans ces territoires nous incitent à inclure quelques questions permettant de repérer les discriminations subies et les expériences de rejet raciste et évaluer leurs conséquences sur les trajectoires des individus.

Éléments sur la religion

Dans ces territoires, les taux de pratique religieuse sont bien plus élevés qu'en France métropolitaine, surtout parmi les femmes (Marie et Breton, à paraître).

Or, la religion peut être influente sur le sujet de la violence de différentes manières.

D'une part, les normes de relations entre les sexes peuvent être influencées par les préceptes religieux ; c'est ainsi que de nombreux travaux montrent que les opinions sur les relations entre hommes et femmes diffèrent en fonction du degré de pratique religieuse.

Par ailleurs, l'enquête ENVEFF (Jaspard *et al.*, 2003) a mis en évidence les liens entre religiosité et violence conjugale. Les femmes qui ont reçu une éducation laïque s'avèrent moins exposées aux violences dans le couple que celles élevées dans une religion. Ce phénomène est notamment attesté à La Réunion, où l'importance de la religion chez les femmes victimes de violences conjugales tend à accroître la durée de l'exposition à ce contexte de violences du fait que celle-ci joue un rôle dans « *l'atténuation de la perception d'un comportement dominateur de conjoints* » (Widmer et Pourette, 2009 : 78).

Enfin, si la pratique religieuse peut être particulièrement investie lors de situations difficiles, elle peut aussi constituer une barrière à la déclaration de violences ou au dépôt de plainte. C'est le cas lorsque ces actes sont considérés comme le fait d'une volonté divine, lorsque la victime accorde une grande importance à la notion de « pardon » (Kabile, 2012) ou lorsqu'il s'agit de sauvegarder la cellule familiale autour du couple à tout prix. Par ailleurs, nombreuses femmes adoptent une recherche de solutions par la prière (Widmer et Pourette, 2009 ; Nicaise, 2008) ou la conversion religieuse, qui les conforte dans un rôle passif face aux violences subies

Afin d'appréhender ces mécanismes, l'enquête VIRAGE DOM – comme l'enquête Virage en métropole interrogera les pratiques religieuses de l'enquêté et de son ou sa conjoint(e), l'importance de la religion dans la vie quotidienne de l'enquêté au moment de l'enquête et dans l'éducation reçue de ses parents ou les personnes qui l'ont élevé.

Bibliographie

BECK François, CAVALIN Catherine, MAILLOCHON Florence (dir.), 2010, *Violences et santé en France : état des lieux*, Paris, la Documentation française.

⁶ L'exploitation des discriminations déclarées à l'enquête *Migrations, famille, vieillissement* est en cours (C.-V. Marie) et un rapport paraîtra en 2017.

BRETON Didier, 2011, « L'entrée dans l'âge adulte des jeunes réunionnaises et martiniquaises : la famille comme une « évidence » ? », *Politiques sociales et familiales*, n°106 p.25-38.

Brown Elizabeth, « Les enquêtes ENVEFF sur les violences envers les femmes dans la France hexagonale et ultra-marine » *Pouvoirs dans la Caraïbe* 17 (2012)

CONDON Stéphanie, 2014, « Enjeux d'une enquête sur les violences de genre dans les départements d'outre-mer », *Informations Sociales*, n°186, Paris, Cnaf.

GAUTIER Arlette, 1992, « La fécondité en Guadeloupe : l'impact des allocations aux personnes isolées », *Revue française des affaires sociales*, 1992, n°46-2, avril-juin 1992, p. 33-48

GUILLEMAUT Françoise, 2008, « Mobilité internationale des femmes, échange économique-sexuel et politiques migratoires : la question du « trafic » », Les cahiers du CEDREF [En ligne], n°16.

HALFEN Sandrine (dir.), FENIES Karine, GRÉMY Isabelle, UNG Bun, 2006, *Les connaissances, attitudes, croyances et comportements face au VIH/sida aux Antilles et en Guyane en 2004*, ORS Ile-de-France.

HALFEN Sandrine, LYDIÉ Nathalie, 2015, *Les habitants des Antilles et de la Guyane face au VIH/sida et à d'autres risques sexuels*, ORS Ile-de-France, INPES.

HAMELIN Christine, SALOMON Christine, GUEGUEN Alice, LERT France, CYR Diane, 2005, « Abus sexuels précoces et santé reproductive des femmes en Nouvelle-Calédonie 2002 – 2003 », *BEH* n° 9-10/2005 p. 33-35.

JASPARD Maryse (dir.) et al., 2003, *Les violences envers les femmes en France. Une enquête nationale*. Paris, La Documentation Française.

KABILE Joëlle, 2012, « Pourquoi ne partent-elles pas ? Les obstacles à la sortie de la situation de violence conjugale », *Pouvoirs de la Caraïbe*, n° 17, p. 161-198.

MARIE Claude-Valentin, BRETON Didier et al., ouvrage sur l'enquête *Migrations, famille, vieillissement*, à paraître.

MARIE Claude-Valentin, BRETON Didier, 2015 « Les « modèles familiaux » dans les Dom : entre bouleversements et permanence. Ce que nous apprend l'enquête Migrations, famille et vieillissement » *Politiques sociales et familiales*, n° 119 - mars 2015.

MARIE Claude-Valentin, RALLU Jean-Louis et al., 2012, *Les tendances démographiques et migratoires dans les régions ultrapériphériques : quel impact sur leur cohésion économique, sociale et territoriale ? Rapport de synthèse*, Paris, INED.

MARIE Claude-Valentin, RALLU Jean-Louis, 2004, « Migrations croisées entre Dom et Métropole : l'emploi comme moteur de la migration », *Espace, Populations, Sociétés*, 2004/2, p.237-252.

NICAISE Stéphane, 2008, « Le phénomène religieux réunionnais », *Faire savoirs*, n° 7, p.99-105.

ORS Réunion, 2008, *Contraception et interruptions volontaires de grossesse à La Réunion, tableau de bord La santé observée à La Réunion*, ORS.

ORS Réunion, 2014, *Les connaissances, attitudes, croyances et comportements en matière de risques liés aux comportements sexuels. Enquête KABP Réunion 2012. Premiers résultats*, ORS.

ROMITO Patrizia, CREAZZO Giuditta, PACI Daniela, PIPITONE Emanuela, 2017, « Racisme, violences et santé : les expériences de violences au quotidien des femmes immigrées dans une ville italienne » (version française du chapitre paru en 2011 dans THIARA Ravi K., CONDON Stéphanie, SCHRÖTTLE Monika (dirs.), 2011, *Violence Against Women and Ethnicity : commonalities and differences Across Europe*, Stuttgart, Verlag Barbara Budrich.)

ROMITO Patrizia, MILZAN TURAN Janet, DE MARCHI Margherita, 2005, « The impact of current and past violence on women's mental health », *Social Science and Medicine*, n° 60, p. 1717-1727.

SAUREL-CUBIZOLLES Marie-Josèphe, 2005, « Violences envers les femmes et état de santé mentale : résultats de l'enquête Enveff 2000 », *BEH* n° 9-10/2005, p.36-37.

SAUREL-CUBIZOLLES Marie-Josèphe, LELONG Nadine, 2005, « Violences familiales pendant la grossesse », *Journal de gynécologie obstétrique et biologie de la reproduction*, n° 34 (suppl. n° 1), p. 47-53.

SCHRÖTTLE Monika, MARTINEZ Manuela (dirs.), 2006, *How to compare prevalence data in Europe. Results of a structured secondary data analyses on comparability of prevalence data in several European Countries* CAHRV - Report 2006. Co-ordination Action on Human Rights Violations funded through the European Commission, 6th Framework Programme, Project No. 506348, 2006.

WIDMER Isabelle et POURETTE Dolorès, 2009, *Les violences envers les femmes à l'île de La Réunion : poids des chiffres, paroles de victimes*, Presses de l'Université de Provence, Drass Réunion.

World Health Organisation, 2005, *WHO multi-country study on women's health and domestic violence*, Geneva, WHO.

Enquête sur la Santé et les Consommations lors de l'Appel de Préparation à la Défense - ESCAPAD

1. Intitulé de l'enquête

Enquête sur la Santé et les Consommations lors de l'Appel de Préparation À la Défense (ESCAPAD).

2. Service producteur

Maîtrise d'ouvrage : Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT- Pôle Enquêtes et analyses Statistiques) : Groupement d'Intérêt Public (cf. plaquette annexe 1)

3 avenue du Stade de France 93218 La Plaine Stade de France cedex

3. Service réalisant la collecte

Le maître d'œuvre en charge de la collecte est la Direction du Service National du ministère de la Défense. Ce service assure la coordination de l'ensemble des activités liées aux journées de défense et de citoyenneté (JDC: cf. annexe 2) durant lesquelles se déroule l'enquête ESCAPAD.

4. Historique de l'enquête

ESCAPAD est une enquête mise en place en 2000 par l'OFDT en partenariat avec la Direction du Service National (DSN). Initialement biennale (2000, 2002, 2003, 2005), le cycle des enquêtes a été revu pour s'adapter aux contraintes d'analyses et d'organisation. À partir de 2005, l'enquête est ainsi devenue triennale (2008, 2011, 2014 et 2017).

La neuvième édition se déroulera en 2017 sur l'ensemble du territoire métropolitain ainsi que dans les départements d'Outre-mer (La Réunion, Guadeloupe, Martinique, Guyane et pour la première fois Mayotte). L'enquête a reçu par le passé deux avis d'opportunité de la part du comité de label, le premier en 2000 et le second en 2008.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Le dernier exercice de l'enquête a eu lieu du 17 au 21 mars 2014 et s'est déroulé dans tous les centres du service national (CSN) en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

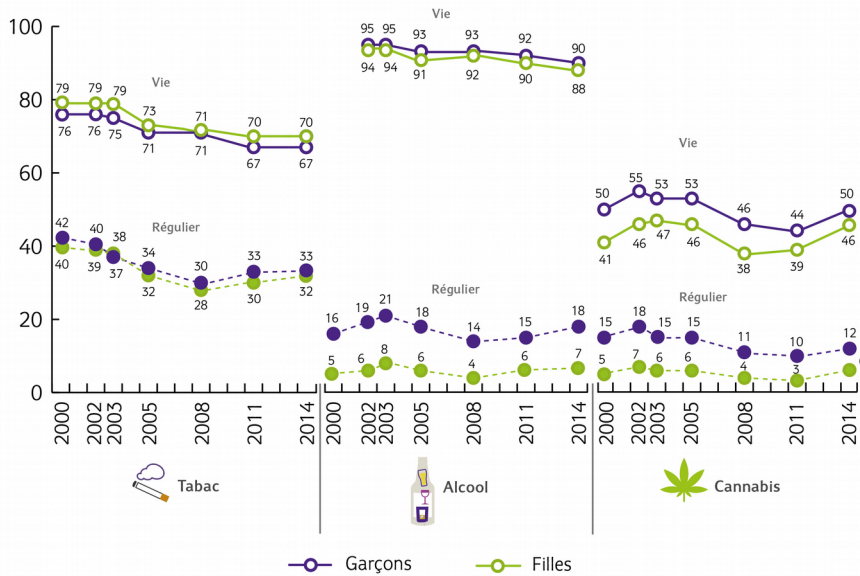
Au cours de celle-ci, 26 351 adolescents de nationalité française âgés de 17 ans ont répondu à un questionnaire auto-administré anonyme à propos de leur santé et de leurs consommations de substances psychoactives. Les données ont été pondérées afin d'attribuer aux départements leur poids démographique réel tout en respectant le ratio sexe. Une majorité des répondants étaient des élèves ou des étudiants (86,1 %), 10 % étaient des apprentis et 4 % étaient des actifs. L'exercice 2014 a révélé une hausse nette des usages de tabac, d'alcool et de cannabis, Cependant les consommations de produits psychoactifs demeurent en deçà des niveaux d'usage les plus élevés observés durant la dernière décennie (cf. figure 1).

En outre, l'enquête a dévoilé une plus importante polyconsommation régulière de tabac, d'alcool et de cannabis et, parallèlement, des comportements d'alcoolisation ponctuelle importante (API) globalement à la baisse. ESCAPAD apporte aussi une information sur les prévalences de consommation de substances illicites ainsi que les habitudes de loisirs des adolescents de 17 ans.

Les principaux facteurs socio-démographiques associés aux usages restent le sexe, la scolarité, le type de famille, la catégorie socio-professionnelle des parents et le type d'agglomération de résidence (cf. Annexes 3 et 4).

Figure 1:

Évolution des niveaux d'usage de tabac, boissons alcoolisées et cannabis à 17 ans selon le sexe, en métropole, depuis 2000 (en %)



Source : Enquêtes ESCAPAD - OFDT
[Tendances n° 100 - Les drogues à 17 ans : analyse de l'enquête ESCAPAD 2014]

Par ailleurs, dans certaines régions, les adolescents continuent de déclarer des usages plus importants que leurs homologues des autres régions, à l'image des jeunes Bretons dont les niveaux de consommation régulières d'alcool et de tabac sont supérieurs à ceux observés sur le reste du territoire (cf. figure 2).

Figure 2 :

NB : Au regard de la structure d'échantillon particulière d'ESCAPAD, la CNIL a autorisé à partir de 2002 l'OFDT à recueillir le mois de naissance, information qui ne met pas en péril la confidentialité de la base de données : en effet, les âges des enquêtés sont tellement proches dans cette enquête que ce surcroît d'information ne nuit pas à l'anonymat du recueil.

Au questionnaire principal est rajouté des modules de questions permettant d'investiguer différents axes de recherches, chaque module étant proposé à un tiers de l'échantillon seulement. Pour 2017, trois thèmes ont été retenus :

- 1) Achat des produits psychoactifs ;
- 2) Exposition des adolescents au marketing des alcooliers ;
- 3) Jeux de hasard et d'argent (JHA) et internet ;

Principales analyses :

- Liens entre usages de drogues et les caractéristiques socio-démographiques des populations. Avec un accent particulier porté sur le genre, les inégalités sociales et la consommation des substances psychoactives.
- Analyses régionales des consommations
- Liens entre la consommation de substance psychoactive et les troubles dépressifs ainsi que la santé physique.

7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Le Collège scientifique de l'OFDT, la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et les Conduites Addictives (MILDECA) et l'ensemble des ministères concernés et membres du conseil d'administration de l'OFDT.

Utilisateurs potentiels des résultats : l'ensemble des acteurs de santé (addictologues, éducateurs, psychologues,...), chercheurs en sciences sociales et épidémiologie, le grand public. Les résultats sont mobilisés dans le cadre des indicateurs de la Loi de Santé Publique.

Depuis plusieurs années, le dispositif ESCAPAD s'efforce de mieux répondre aux besoins des opérateurs locaux tels que les Observatoires régionaux de santé (ORS) et les Agences Régionales de Santé (ARS), en développant les analyses sur des territoires de santé spécifique.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles

Aujourd'hui, le dispositif d'enquêtes en population générale mis en place ou soutenu par l'OFDT est devenu un des plus complets en Europe. Il comprend trois enquêtes réalisées auprès de la population adolescente et une enquête en population adulte :

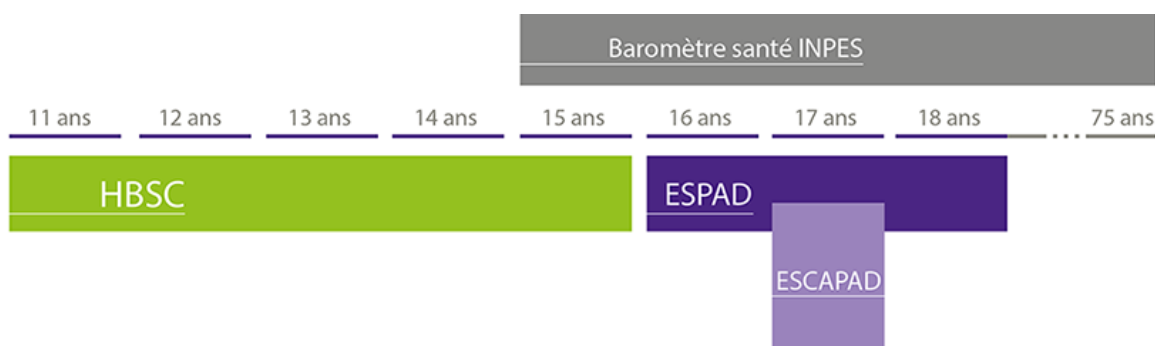
- L'enquête scolaire HBSC (*Health Behaviour in School-aged Children*) de l'OMS coordonnée par l'université d'Edinburgh (CAHRU) au niveau international et le Service médical du Rectorat de l'Académie de Toulouse en France. Cette enquête qui se déroule auprès des adolescents scolarisés âgés de 11, 13 et 15 ans, offre l'occasion d'observer les tout premiers usages (quadriennale, l'enquête s'est déroulée en 1994, 1998, 2002, 2006, 2010, 2014).
- L'enquête scolaire ESPAD (*European School Survey on Alcohol and other Drugs*), à l'initiative du *Swedish Council for information on Alcohol and Other drugs* (CAN), réalisée en France par l'OFDT permet de mesurer et de comparer au niveau européen les consommations parmi les adolescents de 16 ans (quadriennale, l'enquête s'est déroulée en 1999, 2003, 2007, 2011 et 2015).

- L'enquête ESCAPAD menée à 17 ans lors de la JDC ;
- L'enquête téléphonique Baromètre santé auprès de la population adulte, réalisée par Santé Publique France (SPF), avec la collaboration de l'OFDT pour le volet addictions et consommation de substances psychoactives. Les éditions précédentes ont eu lieu en 1992, 1995, 2000, 2005, 2010 et 2014.

L'apport de l'enquête ESCAPAD par rapport au reste du dispositif se traduit à travers les points suivants :

- La présence dans l'échantillon de jeunes échappant traditionnellement aux enquêtes scolaires: les jeunes déscolarisés (4 %) ou en apprentissage (10 %), ainsi que les jeunes absents le jour de l'enquête en milieu scolaire (environ 10%) ;
- La présence de nombreux indicateurs du milieu social, parcours scolaire et du niveau de vie permettent de décrire de manière très précise la population investiguée ;
- La très grande taille de l'échantillon permet de fournir des exploitations régionales voire départementales dans certains cas (n=22 023 en 2014). A ce titre, il s'agit d'une des rares enquêtes en population générale adolescente sur les usages de produits psychoactifs offrant une déclinaison territoriale ;
- La documentation de certains indicateurs de santé physique, mentale, et indicateur de santé rapporté (taille et poids permettant de calculer l'indice de masse corporelle (IMC), permettant d'aborder la question du sous et du surpoids chez les adolescents), consommation de médicaments psychotropes, consultations médicales et soins dentaires;
- Elle offre également de l'information sur les DOM qui sont interrogés avec la même méthodologie, dans les mêmes conditions et avec le même questionnaire, permettant ainsi de comparer ces territoires de façon fiable à la métropole. Il s'agit là encore d'une particularité forte de l'enquête qui est systématiquement déclinée dans les territoires d'outre-mer. En 2017, l'enquête intégrera le département de Mayotte
- Un coût d'organisation généralement maîtrisé grâce à la collaboration étroite avec les services de la Direction du Service National.

Figure 3: Dispositif d'observation des comportements d'usage en population générale



9. Insertion dans un système d'information

L'enquête ESCAPAD est une partie intégrante et permanente du dispositif de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies qui a pour objet d'éclairer les pouvoirs publics, les professionnels du champ et le grand public sur le phénomène des drogues et des addictions. Ce système complet d'observation dispose d'outils, tant qualitatifs que quantitatifs, mis en place depuis plusieurs années en vue de rassembler des informations provenant de sources différentes, et scientifiquement validées, sur les substances licites comme illicites. L'OFDT travaille également sur les questions d'addictions sans produit notamment les jeux de hasard et d'argent et la question de l'abus de l'utilisation des écrans.

Enfin, L'OFDT, via son dispositif d'observation, est l'un des relais nationaux de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA), agence de l'Union européenne basée à Lisbonne, qui a pour mission de fournir des informations objectives fiables et comparables au niveau européen sur le phénomène des drogues illicites et des toxicomanies et leurs conséquences.

10. Unité statistique

Les unités enquêtées sont l'ensemble des adolescents convoqués à la JDC durant la période d'enquête.

11. Champ de l'enquête

Le champ de l'enquête est celui des sciences sociales et de l'épidémiologie. Le code APE de la structure : Administration générale, économique et sociale

12. Champ géographique de l'enquête

Territoire métropolitain et départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, La Réunion, Guyane et Mayotte).

13. Bases de sondage, échantillonnage

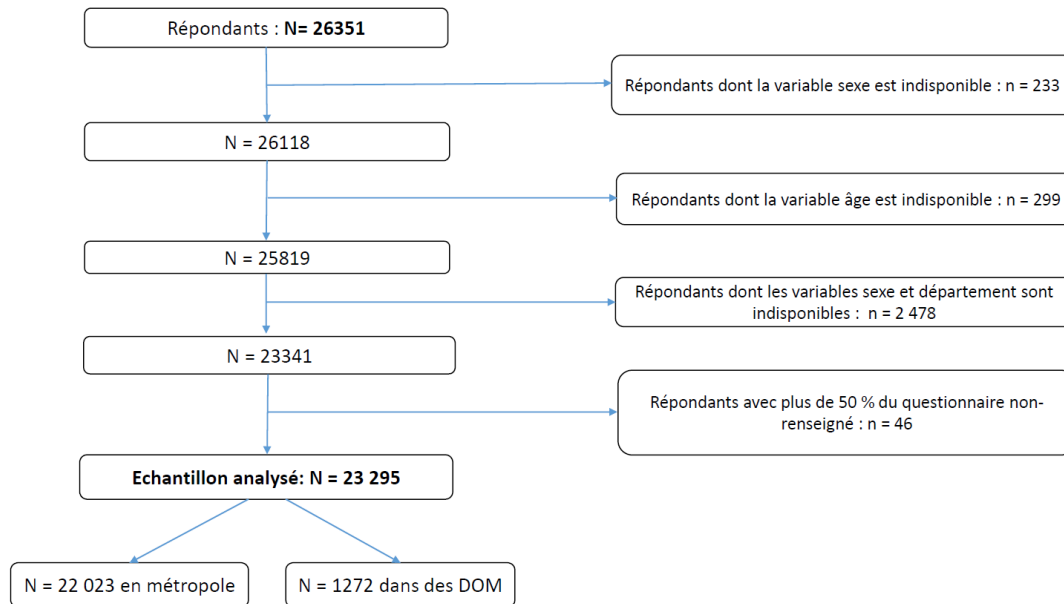
La JAPD, devenue la JDC en 2014, a été instituée par la loi du 28 octobre 1997 ayant trait à la réforme du service national. Toute la population de nationalité française, y compris les jeunes filles, est amenée à y participer. Le dispositif de la JDC repose sur l'accueil quotidien des appelés, pour une journée entière, dans 250 à 300 centres civils ou militaires distribués sur tout le territoire national (métropole, DOM et TOM –territoires d'outre-mer). Les appelés sont répartis en groupes d'environ quarante et encadrés par un militaire d'active et un civil réserviste.

Les adolescents Français doivent se faire recenser à l'âge de 16 ans dans leur mairie, ils sont alors convoqués entre ce recensement et leur dix-huitième anniversaire par les services de la DSN pour effectuer leur JDC. En pratique, trois dates de convocation sont proposées au choix des jeunes gens concernés. Cette procédure induit une très forte homogénéité de l'âge des individus présents à une journée : en moyenne sur l'année 2014, plus des trois quarts des jeunes présents un jour donné sont nés la même année, la moyenne d'âge étant de 17,3 ans. Actuellement, environ 90 % d'une génération âgées de 17 ans de nationalité française participe à la JDC chaque année.

Quelques données sur la collecte et les taux de sondage, de réponse et d'exploitation d'ESCAPAD 2014 :

A titre d'exemple en 2014, la génération des 17 ans en France était au nombre de 788 251 adolescents. 26 351 adolescents ont répondu au questionnaire (cf. annexe 6) à l'enquête ce qui représente un taux de sondage de 3,3 %. Le taux de réponse, d'environ de 99,3 %, est très élevé. En effet, la quasi-totalité des appelés aux journées sur la période répondent effectivement au questionnaire. Le taux d'exploitation représente ici le rapport de l'effectif des répondants dont les données ont été analysées (n= 23 295) sur l'effectif global des répondants (n= 26 351) soit un taux de 88,4 %. La figure 2 présente les différentes étapes de nettoyage de la base.

Figure 4: Diagramme de diffusion des répondants (ESCAPAD 2014)



En 2017, environ 42 000 appelés devraient participer à l'enquête ESCAPAD, la taille de l'échantillon exploitable attendu devrait être d'environ 37 000 individus âgés de 17 ans. Dans les DOM, les tailles des échantillons exploitables seront d'environ 1 500 individus par département.

14. Mode de collecte

La collecte est assurée par le personnel civil et militaire du ministère de la défense responsable de l'encadrement des appelés. Le traitement des questionnaires est réalisé de façon complètement anonyme. La base ne fait pas l'objet d'une mise à disposition à des fins commerciales. Elle est strictement réservée à l'observation des phénomènes sociaux et la recherche scientifique.

15. Date et périodicité de la collecte

La prochaine ESCAPAD aura eu lieu du 13 au 25 mars 2017. Elle se déroule actuellement avec une périodicité triennale.

16. Temps de réponse - Contraintes imposées à l'enquête

Le temps de passation a été fixé en accord avec les services de la DSN afin de perturber le moins possible le déroulement de la journée dont le planning est particulièrement chargé.

Le questionnaire auto-administré est distribué à tous en même temps et la durée nécessaire pour y répondre est approximativement la même que l'on soit consommateur de substances psychoactives ou pas, pour éviter que les différences soient trop visibles. La longueur du questionnaire a été adaptée au temps imparti au sein de cette journée.

Pour 2017, le temps accordé est de 20 minutes, comprenant la présentation de l'enquête et ses finalités.

En outre, afin d'améliorer les conditions de passations, de réduire au maximum le temps de passation du questionnaire et limiter l'implication du personnel encadrant la JDC, il a été convenu qu'à partir de 2017, une animation vidéo sera projetée rappelant les objectifs, les consignes de passation de l'enquête et les

garanties d'anonymat. Il est également rappelé le caractère non-obligatoire de l'enquête. De même, une question qui paraîtrait gênante au répondant peut-être laissée sans réponse.

Le personnel encadrant doit distribuer les questionnaires puis les collecter en les mettant dans une enveloppe scellée devant les appelés. Chaque centre de JDC est chargé d'envoyer les enveloppes à la société de saisie. Le personnel en charge des passations doit joindre à l'enveloppe une fiche de « passation » préalablement renseignée (nombre d'appelés présents, temps de passation, perturbations éventuelles, questions soulevées par les répondants,...).

Une explication systématique est fournie à l'enquêté sur son droit de se retirer de l'enquête ou de refuser de répondre au questionnaire s'il le souhaite. Enfin, s'agissant des questionnaires anonymes, il n'est pas possible aux répondants d'exercer leur droit de rectification après la collecte.

Compte tenu des sujets de santé parfois sensible un flash code (QR code) est apposée à la dernière page du questionnaire et renvoie vers une page comportant des numéros de téléphonie sociale (Tabac info service, Écoute Cannabis, Fil santé jeunes,...).

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi

L'enquête est coordonnée, réalisée et analysée par le pôle « enquête et analyses statistiques » de l'OFDT constitué de statisticiens. Le comité de pilotage de l'enquête comprend

- Stanislas Spilka, responsable scientifique de l'enquête, OFDT
- François Beck, Directeur, OFDT
- Stéphane Legleye, chercheur associé, INSEE
- Les membres du comité scientifique de l'OFDT

18. Exploitation et diffusion des résultats

Les principaux résultats de l'enquête sont diffusés via la lettre Tendances de l'OFDT (imprimée à plusieurs milliers d'exemplaires) et envoyée à l'ensemble des acteurs et décideurs impliqués dans le domaine des drogues et de la santé publique. Ils sont mis à la disposition du grand public sur le site de l'OFDT. L'enquête a fait l'objet de nombreuses publications dans des revues scientifiques internationales à comité de lecture (cf. annexe 7), des rapports de recherche et des synthèses diffusées gratuitement et accessibles sur le site. Par ailleurs, la base de données est mise à la disposition des chercheurs un an après l'enquête.

L'enquête est l'occasion d'un retour d'information vers les appelés : ainsi, chaque questionnaire est muni d'un flash code (type QR code) qui renvoie à une page du site internet comportant les résultats de l'enquête. Par ailleurs, l'adresse du site internet de l'OFDT ainsi que des numéros à joindre pour tout renseignement sont également indiqués.

Type de diffusion envisagée selon la codification (1)	Période de diffusion envisagée	Niveau géographique (2) envisagé pour les résultats	Remarques
3- publication d'une lettre Tendances	Fin 2017 début 2018	Résultats pour la Métropole	1 an au plus tard après l'enquête
3- publication d'une lettre Tendances	Début 2018	Analyse régionale (Métropole et DOM)	18 mois plus tard
3, publication d'une lettre Tendances	Mi-2018	Métropole et DOM (Modules complémentaires)	
5-Note et synthèse diverses	2019 - 2021		selon demandes
5- Communication nationales et internationales	2018 - 2019		

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

Le pôle enquêtes et Analyses Statistique de l'OFDT est constitué de 5 postes Équivalents Temps Pleins (4 statisticiens niveau 1) et d'un responsable (statisticien cadre A) ;

L'enquête est principalement financée par l'OFDT sur la subvention pour charges de service public. Des partenaires extérieurs dans le cadre d'analyses spécifiques (rapport ou synthèses thématiques) peuvent contribuer à son financement.

Conception et réalisation d'ESCAPAD : 1 ETP ;

Traitement de la base de données et exploitation des résultats : 1.5 ETP ;

Rédaction des publications (lettres de tendances- cf. annexes 3, 4 et 7) : 0.5 ETP.

Procédures particulières :

Questions sensibles :

Aucune question sensible au sens des informations sensibles prévues par la loi de 1978 (opinions religieuses, origines raciales ou ethniques, santé, vie sexuelle) n'est demandée dans ESCAPAD.

Enquête Trajectoires et Origines - TeO

1. Intitulé de l'enquête

Trajectoires et origines 2 (TeO2), enquête sur la diversité des populations en France

2. Service producteur

La Direction des Statistiques Démographiques et Sociales (DSDS) de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) et l'Institut National d'Études Démographiques (Ined).

3. Service réalisant la collecte

La collecte sera assurée par le réseau des enquêteurs de l'Insee.

4. Historique de l'enquête

L'enquête Trajectoires et origines 2 constituera la deuxième édition de l'enquête TeO réalisée par l'Insee et l'Ined en 2008-2009. La première édition de l'enquête visait à identifier l'impact des origines sur les conditions de vie et les trajectoires sociales (intégration, discrimination), tout en prenant en considération les autres caractéristiques sociodémographiques que sont le milieu social, le quartier, l'âge, la génération, le sexe, le niveau d'études. L'objectif de TeO2 est de renouveler l'opération.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et résultats produits

La première édition de l'enquête a permis d'éclairer un grand nombre de questions autour de la place de l'origine dans les processus d'intégration, de discrimination et de construction identitaire au sein de la société française. Elle a fait l'objet d'un nombre important de publications et textes scientifiques. Près de 150 ont été recensés fin 2015, dont 52 articles de revues scientifiques, 3 ouvrages et 11 chapitres d'ouvrage, 22 publications institutionnelles (telles que *Insee Première*, *Population & Sociétés*, *Infos migrations*, *Dares Analyses*, etc.), 49 documents de travail et 8 thèses.

Depuis la mise à disposition des données de l'enquête sur le réseau Quetelet, près de 220 demandes d'utilisation ont été effectuées et validées, sur une grande variété de sujets, dont certaines émanant de chercheurs d'autres pays européens ou nord-américains.

La publication récente aux éditions de l'Ined d'un ouvrage collectif de plus de 600 pages qui condense les résultats les plus importants de l'enquête a eu un retentissement important dans les médias. On a ainsi pu recenser 25 articles de presse autour des résultats de TeO au moment de la sortie de l'ouvrage en l'espace d'un mois et demi entre janvier et mi-février 2016.

La conduite de l'enquête elle-même n'a pas soulevé de difficultés majeures. La collaboration entre l'Insee et l'Ined a été très productive, la mise en place de l'enquête sur le terrain s'est déroulée de manière fluide et la perception de l'enquête a été très bonne, par les enquêteurs et enquêtrices, ainsi que les enquêté-e-s.

6. Objectifs généraux de l'enquête et principaux thèmes abordés

L'enquête TeO2, comme l'enquête de 2008-2009, s'intéressera à l'articulation entre l'origine et les autres catégories de distinction dans la société française (genre, classe sociale, âge, quartier, etc.) afin d'analyser les processus d'intégration, de discrimination et de construction identitaire concernant toute la population dans la société française. La nouvelle enquête poursuivra les mêmes objectifs que l'enquête de 2008-2009 et en reprendra donc les principaux modules. Un des enjeux essentiels de cette nouvelle enquête est de mettre à jour les données produites par l'enquête précédente. Aussi la continuité du questionnaire sera-t-elle privilégiée.

Dans cette perspective, l'enquête sera réalisée, comme la première édition, auprès de cinq groupes distincts :

- des immigrés, personnes nées étrangères à l'étranger ;
- des descendants directs d'immigrés, personnes nées en France ayant un ou deux parents immigrés ;
- des personnes nées dans un département d'Outre-mer ;
- des personnes nées en France métropolitaine dont au moins un parent est né dans un département d'Outre-mer ;
- des personnes n'appartenant à aucun des groupes précédents. Cette population a été appelée « population majoritaire » dans la plupart des publications de TeO1.

Parce qu'elle reposait sur un effort d'échantillonnage des groupes d'immigrés les plus nombreux en France – même s'ils présentent de faibles effectifs dans l'absolu – l'enquête TeO1 a permis de produire des résultats relativement détaillés en fonction de l'origine géographique : Algérie, Maroc-Tunisie, Afrique sahélienne, Afrique guinéenne ou centrale, Asie du Sud-Est, Turquie, Portugal, Espagne ou Italie, autres pays de l'UE, autres pays. Pour TeO2, la maîtrise d'ouvrage s'interroge sur l'opportunité de modifier la liste de ces groupes, notamment dans le but d'intégrer des populations issues de « nouveaux » pays d'immigration (comme la Chine, par exemple).

Le questionnaire sera, dans sa plus grande partie, commun à ces cinq sous-échantillons. L'enquête TeO2, comme la première édition, est centrée sur les trajectoires sociales des individus et sur l'analyse des processus d'insertion. Le questionnaire s'intéressera donc aux parcours individuels et comprendra des éléments rétrospectifs (trajectoires scolaires, professionnelles, familiales et résidentielles). Le recueil des éléments constitutifs de l'origine, aussi bien géographique que sociale, culturelle ou résidentielle fera l'objet d'une attention particulière.

Chaque sphère de la vie des enquêtés sera approfondie dans un module spécial. Comme lors de l'enquête de 2008-2009, les principaux thèmes abordés seront :

- l'environnement familial et social (entourage familial, histoire matrimoniale, relations sociales),
- l'accès aux différentes ressources de la vie sociale (éducation, logement, emploi, santé, vie citoyenne)
- les différentes dimensions des origines et appartenances culturelles (lien avec le pays d'origine, religion, langues, image de soi et regard des autres).

Le thème des discriminations sera abordé de façon transversale dans différents modules.

Pour TeO2, la maîtrise d'ouvrage s'interroge sur l'opportunité d'introduire dans le questionnaire des questions visant à identifier les personnes de la « 3^{ème} génération »⁷. A cet égard, deux voies sont envisageables : poser des questions sur le sentiment d'appartenance à une minorité visible ou bien poser des questions aux personnes sur leurs quatre grands-parents (nationalité à la naissance, lieu de naissance) et leurs parents (lieu de naissance).

En outre, un bilan d'exploitation de la précédente enquête sera fait : les questions qui n'ont pas ou peu été utilisées seront supprimées pour laisser la place à d'éventuels ajouts. Ces éventuelles modifications du questionnaire par rapport à celui de 2008-2009 respecteront les prescriptions du comité du label sur la durée d'interrogation.

7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Dans un contexte social qui a évolué depuis 2008, la demande pour la réalisation d'une nouvelle édition de l'enquête est très forte. Après l'état des lieux permis par la première enquête Trajectoires et origines,

7

Définie comme une personne née en France dont au moins un des parents est descendant d'immigré (né en France d'au moins un parent immigré). Ainsi, une personne de 3^{ème} génération a au moins un grand parent immigré (né de nationalité étrangère à l'étranger).

une mise à jour des résultats dix ans après la première enquête est très attendue. Il est en effet particulièrement nécessaire d'alimenter en données objectives le débat public au sein duquel les thèmes de l'immigration et de la diversité de la population n'ont pas perdu leur place centrale.

En 2010, le rapport du Comité pour la mesure de la diversité et l'évaluation des discriminations (COMEDD) recommandait la réalisation d'une enquête, renouvelée périodiquement, dédiée à l'étude des discriminations et des inégalités (recommandation R22). Par ailleurs, le groupe de travail du CNIS sur la rénovation du questionnaire du Recensement, recommandait des enquêtes associées pour traiter de sujets comme celui des discriminations, plutôt que d'ajouter des questions sur la nationalité ou le pays de naissance des parents dans le bulletin individuel.

Le souhait de renouveler l'enquête TeO a été exprimé lors de la réunion de la commission « démographie et questions sociales » du CNIS d'octobre 2015, ainsi que par le Défenseur des droits lors de la conférence de presse de présentation des résultats de l'enquête de 2008-2009 le 8 janvier 2016 à l'Ined.

Un indicateur, déjà évoqué plus haut, du fort intérêt pour la première édition de l'enquête est le nombre de demandes d'utilisation des données effectuées auprès du réseau Quetelet qui dépasse largement les 200. Comme pour la première édition, il est probable que TeO2 sera largement utilisée par la recherche universitaire et les services statistiques. Parmi les SSM, le DSED (ministère de l'Intérieur), la DARES (ministère du Travail), la DREES (ministère de la Santé), l'ONZUS (devenu ONPV au sein du Commissariat général à l'égalité des territoires) ont été les principaux utilisateurs de TeO et exploiteront certainement la deuxième édition. En outre, au-delà de l'Ined et de l'Insee, d'autres utilisateurs attendus sont le Défenseur des droits, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme Île-de-France, Santé Publique France (fusion de l'InVs, l'Inpes, Eprus et Adalis), etc.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles

Le repérage des enfants de parents immigrés dans les grandes enquêtes thématiques, telles que l'Enquête sur la Famille et les Logements (EFL) associée à l'enquête annuelle de recensement 2011, l'enquête Emploi en continu ou l'enquête statistique sur les ressources et conditions de vie (SRCV) est désormais stabilisé. Par rapport à ces dispositifs existants, l'enquête TeO2 aura deux particularités : d'une part, elle couvrira une variété très large de thèmes, dont celui spécifique des discriminations ; d'autre part, elle sur-échantillonnera les populations immigrées et leurs descendants et son mode d'échantillonnage unique (décrit ci-dessous) des enfants d'immigrés sera particulièrement adapté à l'étude de cette population afin de distinguer les différents pays ou groupes de pays d'origine. La première enquête a en effet validé cette approche et bien montré la diversité des situations selon les pays d'origine.

En outre, par rapport à l'Enquête Longitudinale sur l'Intégration des Primo-Arrivants (ELIPA, 2010-2013) du DSED focalisée sur les nouveaux arrivants, TeO2 aura pour population-cible l'ensemble des immigrés et des enfants d'immigrés, quelle que soit leur durée de résidence en France.

9. Insertion dans le système d'information

Il s'agit d'une enquête unique, pouvant être renouvelée à un rythme décennal.

10. Unités statistiques

La première édition de l'enquête, TeO1, a porté sur cinq sous-échantillons de personnes résidant en France métropolitaine dans des logements ordinaires :

- environ 9 000 immigrés âgés de 18 à 59 ans ;
- environ 9 000 descendants d'immigrés âgés de 18 à 49 ans ;
- environ 800 personnes nées dans un département d'Outre-mer âgées de 18 à 59 ans ;
- environ 800 personnes dont au moins un parent est né dans un département d'Outre-mer âgées de 18 à 49 ans ;

- environ 3 400 personnes n'appartenant à aucun des groupes ci-dessus, échantillon dit « témoin » ou « population de référence », âgées de 18 à 59 ans.

Pour la seconde édition de l'enquête, TeO2, les mêmes cinq sous-échantillons seront constitués. La maîtrise d'ouvrage s'interroge sur l'opportunité d'élever la limite haute de l'âge, pour les descendants d'immigrés et de « Domiens ». Cette éventuelle extension se ferait à taille d'échantillon constante.

11. Champ de l'enquête

L'enquête TeO2 porte sur des personnes âgées de 18 à 49 ans ou 59 ans résidant en logements ordinaires.

12. Champ géographique de l'enquête

Le champ géographique de l'enquête est la France métropolitaine. Le fait que l'on n'interroge pas les personnes résidant dans les DOM se justifie par l'existence du dispositif d'enquêtes Migrations, famille et vieillissement (MFV) propre aux DOM et traitant de sujet très proches, notamment des trajectoires sociales et des discriminations.

13. Bases de sondage, échantillonnage

Le nombre de répondants visé sera de 23 000 personnes.

La base de sondage et le mode d'échantillonnage seront similaires à ceux utilisés dans la première édition de l'enquête.

L'échantillon sera réalisé à partir de la population recensée début 2018 (Enquête annuelle du recensement de 2018). Comme les populations de descendants d'immigrés ou de personnes nées dans un département d'Outre-mer ne sont pas identifiées dans cette base de sondage, l'enquête TeO2 nécessitera la mise en œuvre d'une méthodologie spécifique déjà utilisée pour TeO1. Celle-ci consistera à rechercher, pour un échantillon de personnes sélectionnées dans la base de sondage, l'information sur la filiation dans les bulletins de naissance de l'état civil. Pour une partie de ces personnes, un appariement avec les bulletins anonymes d'état civil indiquera sans ambiguïté qu'elles sont ou ne sont pas descendants d'immigrés. Pour les autres personnes, il faudra revenir aux bulletins d'état civil nominatifs, ce qui avait nécessité une opération spécifique dans les mairies de naissance pour connaître l'origine des parents des personnes.

L'opération sera réalisée par le réseau d'enquêteurs de l'Insee.

14. Mode de collecte

La collecte sera réalisée en face-à-face par enquêteur, sous Capi, en une seule visite. Des interprètes pourraient être mobilisés pour permettre la réalisation des entretiens avec des enquêtés ne s'exprimant pas ou difficilement en français, selon un protocole déjà mis en place pour TeO1.

15. Date et périodicité de la collecte

L'opération de relevé de l'origine des parents dans les registres d'état civil des mairies se déroulera au premier trimestre 2019. La collecte proprement dite sera réalisée au second semestre de l'année 2019 et au premier semestre 2020.

16. Temps de réponse et contraintes imposées à l'enquêté

Comme pour la première enquête, la durée moyenne d'interrogation n'excédera pas soixante minutes.

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi

Le Groupe de conception, qui se réunira pour la première fois en janvier 2017, comprendra les responsables scientifiques de l'enquête à l'Ined ainsi que des chercheurs venant de différentes institutions

ou administrations. Composé d'une quinzaine de chercheurs et d'experts, il est chargé de la révision du questionnaire et de l'exploitation de l'enquête.

Un Comité de pilotage sera également constitué. Son rôle est de s'assurer du respect des objectifs de l'enquête, suivre l'avancement des phases de préparation et de réalisation et arbitrer entre les alternatives qui peuvent se présenter. Le comité de pilotage prend les décisions stratégiques. Il comprend en particulier des représentants des différents organismes partenaires dans la réalisation de l'enquête, dont le SSM Immigration, et les maîtres d'ouvrage. Il est présidé par la directrice de la DSDS.

Le Conseil scientifique est une instance de consultation dont l'avis peut être sollicité par l'un ou l'autre des deux maîtres d'ouvrage en cas de difficulté dans la préparation ou la conduite de l'enquête. Il est composé des deux maîtres d'ouvrage et de quatre membres reconnus pour leur compétence scientifique sur les thématiques de l'enquête. Il est présidé par la directrice de l'Ined.

Le Comité des financeurs réunit les financeurs de l'enquête, qui seront informés du projet d'enquête, avant sa réalisation, et de ses résultats, après la collecte des données. Il est co-présidé par l'Ined et l'Insee.

Enfin, un Comité de suivi est chargé du suivi opérationnel de l'enquête : déroulement des différentes étapes, calendriers des tests, solutions techniques, animation des maîtrises d'œuvre. Il est chargé de coordonner toutes les phases de l'enquête et d'assurer le suivi de l'exécution et le respect du calendrier. Il propose des arbitrages aux responsables de la maîtrise d'ouvrage. Il est composé de la maîtrise d'ouvrage déléguée et des représentants des maîtrises d'œuvre. Il rend compte au Comité de pilotage.

18. Exploitation et diffusion des résultats

Type de diffusion envisagée selon la codification (1)	Période de diffusion envisagée	Niveau géographique (2) envisagé pour les résultats	Remarques
5	À partir de 2017		Site internet dédié à l'enquête
3	Deuxième trimestre 2021	France métropolitaine	Publications des articles pour <i>Insee-Première</i> , <i>Population et Sociétés</i> , ainsi que les publications courtes des autres partenaires de l'enquête
2	Deuxième trimestre 2021	France métropolitaine	Mise à disposition des bases anonymisées définitives au Réseau Quetelet
4	À partir de mi- 2022	France métropolitaine	Analyses plus approfondies pour des ouvrages ou revues.
5	À partir de mi- 2022	France métropolitaine	Organisation de journées d'études consacrées aux résultats de l'enquête

(1) Type de diffusion :

1 - Alimentation de processus aval : *comptes nationaux, Eurostat, bases multisources...*

2 - Données détaillées : *bases de données, fichiers détail tout public ou public spécifique (chercheurs, collectivités...)*

3 - Chiffres clés, principaux résultats : *"4 pages", indicateurs, indices...*

4 - Synthèses, analyses, publications de références, éventuellement multisources...

5 - Valorisation, communication : *site internet dédié, séminaire, conférence...*

(2) France entière ou métropole seule, régions, départements, quartiers, autre niveau local

Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

L'Insee et l'Ined, qui partageront la maîtrise d'ouvrage de cette enquête, apporteront les moyens humains. Un poste de CPS au sein de la cellule Immigration de l'UEDS a été pourvu avec une prise de poste en septembre 2016. L'Ined a recruté une chargée de projet dont le contrat a débuté à cette même date.

S'agissant des moyens financiers, la maîtrise d'ouvrage réunira des financements venant de plusieurs organismes comme pour l'enquête de 2008-2009. Le coût direct de l'enquête, y compris coûts pour l'Ined, a été estimé à 4,7 M €, dont 2,1 M € de coûts enquêteurs et 0,1 M€ de coûts de traductions et d'interprètes. Pour mémoire, le coût de la première enquête s'était élevé à 4,4 M €.

Les financeurs de l'enquête TeO de 2008-2009 pourraient vraisemblablement être intéressés par une nouvelle enquête et participer au financement. Le DSED, s'il est étroitement associé à la conception de l'enquête, pourrait participer au financement d'une nouvelle enquête TeO.